

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025



ÉNERGIE

DÉCHETS

EAU



TABLE DES MATIÈRES

Édito	3	DE LA CHALEUR RENOUVELABLE 100 % « MADE IN LOT »	33
Un service public pour les Lotois et l'environnement	4	UN MODÈLE RECONNU AU-DELÀ DU LOT	34
Les valeurs du service public	5	« Chaleur renouvelable 2030 » : produire deux fois plus d'énergie-bois	35
LES FAITS MARQUANTS 2025	6	Une exploitation en régie : adaptabilité et réactivité	36
Le fort impact du dérèglement climatique	6	Un pas vers l'indépendance énergétique du territoire	37
Premiers résultats positifs en déchèterie	7	Une énergie verte pour l'environnement	37
Un test pour soutenir la filière viticole	8	Projets et perspectives	38
Job dating, une manière différente pour recruter	8	UN SERVICE TECHNIQUE ET D'INGÉNIERIE MUTUALISÉ SUR LE CYCLE DE L'EAU	39
Agir localement face à la crise nationale de la filière textile	9	Eau 2050 : Un défi majeur à relever	40
Une nouvelle étude sur le contenu des ordures ménagères résiduelles	9	Une approche transversale du petit cycle de l'eau	40
Une campagne de communication pas comme les autres	10	L'accompagnement des collectivités au quotidien	41
Des baignades touchées par les cyanobactéries	10	Concrétiser les projets des adhérents	42
NOS DÉCHETS ONT DE L'AVENIR	11	Assurer la production d'eau potable	43
« Déchets 2035 » un plan stratégique pour le territoire	13	Garantir la préservation du milieu naturel	45
4 objectifs, 23 actions concrètes	14	Une gestion active des baignades en milieu naturel	46
Des objectifs chiffrés et des actions concrètes	16	UNE DÉMARCHE QUALITÉ POUR GUIDER L'ACTION DU QUOTIDIEN	49
Une mutualisation interdépartementale indispensable	17	Un parc d'équipements industriels	50
À chaque déchet, une solution de valorisation (synoptique)	18	L'humain au cœur des préoccupations	51
Chiffres clés 2025	19	La préservation de l'environnement comme fil conducteur	52
De la pédagogie pour sensibiliser le plus grand nombre	20	Renforcement de la sécurité incendie	53
Deux usines de tri au service du territoire et au-delà	23	UNE GESTION BUDGÉTAIRE RAISONNÉE	54
Un territoire très performant sur le geste de tri	24	Lexique	59
Le verre, recyclable à l'infini	26		
Des filières de recyclage de proximité	26		
Un impact environnemental indéniable	27		
29 déchèteries au service des Lotois	28		
Ordures ménagères résiduelles : Objectif 0 enfouissement	30		
Projets et perspectives	31		

La **population DGF** (incluant les résidences secondaires) sert de base de calcul pour les tarifs appliqués par le Syded, soit 209 723 habitants (2024)

La **population municipale INSEE 2025 du territoire Syded (182 038)** sert de base de calcul pour les ratios à l'habitant.

Les arrondis peuvent occasionner des approximations.

En cohérence avec leur bassin de vie, des collectivités hors du département adhèrent au Syded. Aussi, pour ne pas alourdir le rédactionnel, **le terme « Lot » employé ici sous-entend un territoire plus étendu desservi par le Syded.**

ANNEXES

Disponibles en ligne sur notre site syded-lot.fr
à la rubrique « Documents > Rapports d'activités »

ÉDITO

Des avancées concrètes

Cette année a vu certains de nos projets se concrétiser et d'autres avancer significativement. Notre plan stratégique « déchets 2035 » est entré dans une phase opérationnelle avec des actions marquantes sur notre réseau de déchèteries. Ce service très plébiscité par les usagers particuliers et professionnels nécessite en effet une modernisation importante pour répondre aux exigences actuelles et futures : diminuer l'enfouissement, augmenter la valorisation et améliorer les conditions d'accueil et de travail. C'est en ce sens que nous avons choisi de stopper l'accueil des tontes et feuilles depuis le 1^{er} janvier 2025 pour mieux accueillir d'autres « vrais » déchets. La mise en place d'un pass déchèterie pour l'ensemble des usagers répond, de son côté, à une volonté de mieux maîtriser notre activité et nos flux de déchets accueillis. Les premiers résultats sont d'ailleurs visibles avec une diminution historique des encombrants non valorisables apportés en déchèterie ainsi que des végétaux.

Ces décisions sont prises dans un contexte de dérèglement climatique qui nous impose d'agir au plus vite. Avec des records de températures battus sur tout le territoire pendant l'été 2025, et des moyennes au-dessus des normales un jour sur deux, nos activités s'en trouvent impactées. Pour la première fois, nous avons dû faire face à une prolifération de cyanobactéries sur la rivière Dordogne, là où seuls certains plans d'eau étaient historiquement concernés. Ce phénomène nous a conduits à prendre des mesures rapides pour mieux appréhender cette problématique et accompagner nos adhérents gestionnaires de baignade : prélèvements plus fréquents, communication auprès du grand public, création d'un groupe de travail avec les acteurs du territoire.

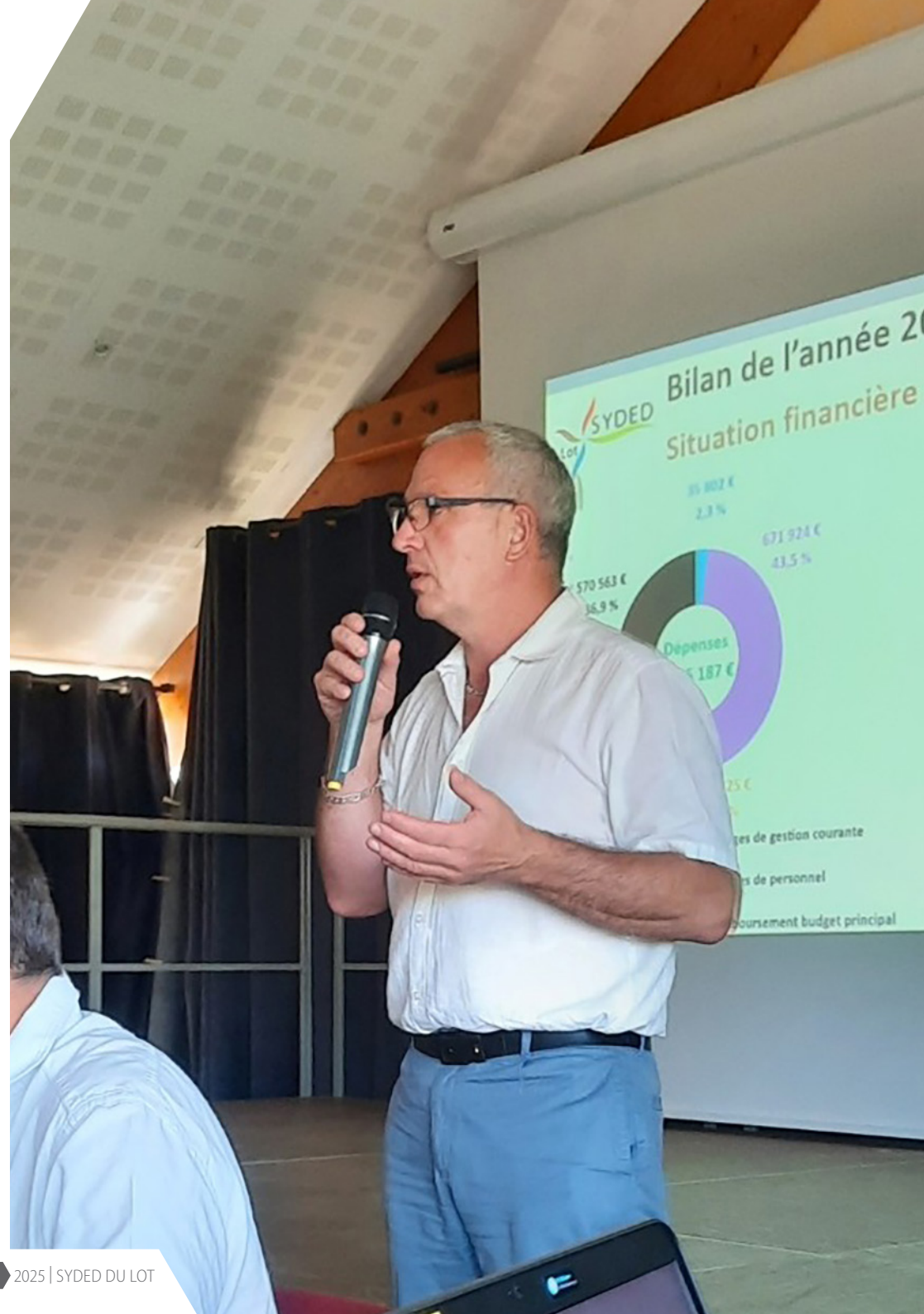
Ce contexte climatique a également un impact sur l'exploitation de nos réseaux de chaleur au bois. Si le réchauffement global diminue de fait nos ventes d'énergies, le coup de froid très précoce du mois de septembre nous a incités à démarrer la saison de chauffe avec près de trois semaines d'avance. C'est un défi technique et logistique pour nos équipes qui se consacrent habituellement aux travaux de maintenance annuelle pendant la période estivale.

Cette année a été marquée par un drame vécu par l'ensemble des agents et élus du Syded avec la disparition soudaine de notre Directeur général adjoint. Outre le choc et la tristesse que cet événement a provoqués pour les élus et les agents, c'est un véritable pilier de l'organisation qui nous manque au quotidien. J'ai toute confiance dans les équipes pour prouver, une nouvelle fois, leur solidarité et leur résilience pour surmonter cette épreuve.

Pour conclure, en cette fin de mandature, j'ai une pensée particulière pour l'équipe d'élus et les agents qui m'ont accompagné pendant ces six années, au service de notre territoire.

Stéphane MAGOT

Président du Syded du Lot





UN SERVICE PUBLIC POUR LES LOTOIS ET L'ENVIRONNEMENT

Né de la volonté des élus locaux pour traiter la question des déchets à l'échelle départementale dès 1996, le Syded a rassemblé l'ensemble des collectivités du département pour mutualiser les moyens et en faire un territoire avant-gardiste et solidaire sur la gestion des déchets. En plus de cette compétence historique, le Syded s'est progressivement vu confier d'autres activités, toujours au service de l'environnement.

5 compétences complémentaires pour le Lot

- DÉCHETS
- ÉNERGIES RENOUVELABLES
- ASSAINISSEMENT
- EAU POTABLE
- EAUX NATURELLES

Un service public industriel départemental

Le Syded est un syndicat mixte ouvert et à la carte. Chaque collectivité peut choisir d'y adhérer pour une ou plusieurs compétences. Ainsi, le Syded se voit confier la réalisation de missions de service public dans ses 5 domaines d'intervention. Pour répondre à cette ambition, sa structure juridique en EPIC (Établissement Public à caractère Industriel et Commercial) lui confère un fonctionnement proche de celui d'une entreprise : comptabilité, personnel de droit privé, recherche de productivité, ventes de matériaux, d'énergie et aussi de prestations. Comme toute structure publique, le Syded est dirigé par des élus locaux qui représentent chaque collectivité adhérente ainsi que le Département du Lot. Ces élus sont rassemblés au sein d'un comité syndical qui vote les décisions en assemblée délibérante. Les agents du Syded, organisés en différents services et sites sur le département, sont chargés de la mise en œuvre des décisions prises par les élus.



Qualité



Environnement

LES VALEURS DU SERVICE PUBLIC

Une gouvernance assurée par des élus locaux

Depuis octobre 2020, Stéphane Magot est le président du Syded du Lot. Il est entouré par 9 vice-présidents.

Mandature 2020 - 2026



Stéphane Magot
Président



Gérard Miquel
Président d'honneur et
fondateur du Syded



Serge Bladinières
Premier Vice-président
Assainissement



Agnès Simon-Picquet
Communication



Vincent Labarthe
Valorisation des déchets



Catherine Marlas
Management
environnemental



Christian Delrieu
Coopération
interdépartementale



José Tillou
Bois-énergie



Vincent Bouillaguet
Finances et
affaires générales



Romuald Molinié
Eau potable



Guillaume Baldy
Économie circulaire

Mutualisé à la bonne échelle

« L'Union fait la force », surtout dans un territoire rural et dispersé comme celui du Syded. La mise en commun des moyens (centres de tri, déchèteries, réseaux de chaleur...) permet de gagner en efficacité tout en maîtrisant les coûts. Cette idée de mutualisation se retrouve aussi dans la volonté de partager des connaissances et des savoir-faire pour développer une expertise de territoire (ingénierie, communication...). Le regroupement à l'échelle départementale apparaît comme une évidence pour agir dans l'intérêt général afin de faire face aux enjeux environnementaux et aux incidences financières qui en découlent.

Solidaire des territoires

Une des raisons d'exister du Syded est le principe de solidarité entre les adhérents. L'offre de services est identique sur tout le territoire, pour tous les Lotois. Chacun trie les déchets avec les mêmes consignes, se rend dans la déchèterie de son choix et paie son énergie du réseau de chaleur au bois au même prix. Chaque collectivité dispose de moyens mutualisés. Le Syded applique la péréquation des coûts à l'ensemble de ses activités : les tarifs sont identiques sur l'ensemble du territoire, quelle que soit la taille de la collectivité ou sa situation géographique. Ce principe garantit une cohésion et une solidarité départementale.

Géré à 100 % par le service public

Le Syded dispose de ses propres moyens humains et matériels pour assurer la gestion du service public qui lui est confiée. Alors que certaines collectivités font le choix de déléguer à des groupes privés la gestion de leurs équipements et services, le Syded a fait le choix d'une plus grande autonomie en renforçant ses moyens propres. Ce fonctionnement en régie présente l'avantage de favoriser l'emploi local sur tous les secteurs du département, avec une grande diversité de métiers et de niveaux de qualification. Certaines activités de traitement de déchets sont gérées en dehors du territoire grâce à des partenariats avec d'autres structures publiques ou privées (valorisation énergétique, stockage...).

Garant de la maîtrise des coûts

La préservation de l'environnement a un coût. La mutualisation, la gestion interne et le principe de solidarité permettent de maîtriser les dépenses et d'améliorer les recettes. Les activités du Syded sont de plus en plus exposées aux augmentations de taxes, aux diminutions des subventions ainsi qu'à la fluctuation des marchés (revente des matériaux). Le champ d'action départemental permettra de limiter les inévitables hausses de coût dans les années à venir.

LES FAITS MARQUANTS 2025



LE FORT IMPACT DU DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE

Le dérèglement climatique nous impose des canicules records, de longues périodes de sécheresse et des précipitations concentrées et importantes. Autant d'éléments qui impactent le quotidien de nos activités et qui nécessitent des adaptations régulières. Par exemple, le risque incendie déjà très présent dans nos usines de tri est prédominant pendant la période estivale, la canicule associée à la sécheresse a favorisé l'apparition de cyanobactéries sur des rivières jusqu'alors épargnées, comme la Dordogne, les fortes précipitations ont entraîné des épisodes de turbidité sur l'eau potable avec des arrêts de distribution. D'un autre côté, le coup de froid précoce en septembre a perturbé la finalisation de l'entretien annuel des chaufferies pour assurer une mise en service anticipée de près de trois semaines.

Le dérèglement climatique est désormais une réalité concrète. Nos activités doivent à présent s'adapter rapidement à ces évolutions.



PREMIERS RÉSULTATS POSITIFS EN DÉCHÈTERIE.

Parmi les actions phares du plan stratégique « déchets 2035 », plusieurs sont destinées à améliorer le fonctionnement des déchèteries. En 2025, de nombreuses réalisations marquantes ont eu lieu sur le réseau de déchèterie.

Le pass déchèterie plébiscité par les usagers

Après une phase de communication et d'information, les inscriptions au pass déchèterie ont débuté en janvier 2025 pour les particuliers. Dès les premières semaines, les usagers ont répondu présents et le nombre de demandes a rapidement dépassé les prévisions, entraînant un délai de traitement allant jusqu'à plusieurs semaines. 65 000 demandes de pass ont ainsi été enregistrées sur l'année. Les professionnels ont également sollicité ce service avec plus de 800 demandes.

La mise en place effective du contrôle d'accès a eu lieu progressivement à partir du mois de juin. Il est opérationnel sur l'ensemble des sites, soit par un système de barrière, soit par un contrôle de l'agent d'accueil.

Baisse historique des déchets volumineux non valorisés en déchèterie

La tendance observée depuis plusieurs années sur la baisse des déchets non valorisés en déchèterie s'est accentuée en 2025. Après une baisse de 20 % entre 2022 et 2024, c'est une nouvelle diminution de 17 % qui est enregistrée en 2025.

L'implication des agents d'accueil et les actions pour favoriser les filières de recyclage en déchèterie ont permis d'accélérer cette baisse. Elle signifie une diminution de l'enfouissement et des coûts importants associés.

Tontes et feuilles : une opportunité de réduction

Après une phase de communication importante pendant l'année 2024, l'interdiction d'apport des tontes et feuilles en déchèterie est entrée en vigueur au 1er janvier 2025. La mesure a été très largement acceptée par les usagers particuliers comme professionnels, ces derniers utilisant des techniques de valorisation in situ que le Syded n'a cessé de promouvoir. Dès cette année, une **baisse de 30 % des apports de végétaux** en déchèterie a été observée.

Cette mesure, qui concerne également les collectivités, a nécessité un accompagnement personnalisé de plusieurs dizaines de communes pour développer des pratiques alternatives et vertueuses sur le plan environnemental et financier.





ÉNERGIE

UN TEST POUR SOUTENIR LA FILIÈRE VITICOLE

Le Syded a été sollicité par la filière viticole dans le cadre de l'arrachage de 700 hectares de vignes sur le territoire. En alternative au brûlage à l'air libre, il a testé la valorisation des ceps de vignes en combustibles bois destinés à alimenter les réseaux de chaleur.

Les analyses en laboratoire ont permis d'écarter la présence de produits ou substances indésirables. Les campagnes de broyage ont permis de fabriquer 360 m³ de plaquettes bois. Malheureusement, cet essai a généré une quantité excessive de poussières, empêchant la validation des tests en chaufferie. Cette forte proportion de fines a entraîné un mauvais rendement lors de la transformation du bois ainsi que des impacts significatifs sur le fonctionnement des chaudières, notamment des phénomènes de colmatage et une augmentation du taux de cendres.

JOB DATING, UNE MANIÈRE DIFFÉRENTE POUR RECRUTER

La mise en place du pass déchèterie au printemps a nécessité un renfort ponctuel de l'équipe d'agents d'accueil en déchèterie. Le recrutement simultané d'une vingtaine d'agents n'est pas chose commune pour le Syded. Il a donc testé un mode de recrutement différent avec l'organisation d'un job dating sur plusieurs dates pour recruter ces 20 agents en CDD. Avec ce mode de recrutement, tout est simplifié : pas besoin de CV ou de lettre de motivation, c'est l'échange avec les recruteurs qui est déterminant. Ce dispositif a attiré de nombreux candidats et les postes ont été pourvus rapidement. Lors de la journée d'accueil générale, les 20 recrues étaient bien présentes et toutes ont honoré leur mission. Certains agents ont même poursuivi sur des emplois saisonniers jusqu'à la fin de l'été.



AGIR LOCALEMENT FACE À LA CRISE NATIONALE DE LA FILIÈRE TEXTILE

La filière textile seconde main subit une crise depuis plusieurs années avec une aggravation au cours de l'année 2025. Les volumes à traiter ont saturé la filière au plan national, cette dernière ne trouvant plus de débouchés à l'export. En conséquence, les acteurs de l'économie sociale et solidaire impliqués localement dans cette filière se sont retrouvés débordés. La collecte des points d'apports volontaire a même été arrêtée pendant plusieurs semaines et certaines bornes ont été retirées.

C'est dans ce contexte que le Syded et les collectivités de collectes ont souhaité réagir.

Une douzaine de collectes exceptionnelles ont été organisées sur le territoire pour pallier ce blocage. Ces dernières ont permis aux particuliers comme aux associations de trouver une solution pour les textiles inutilisés. Le bilan est positif avec 71 tonnes de textiles collectées et acheminées chez Emmaüs Vertex en Ariège, centre de tri spécialisé dans les textiles. Ces opérations ont évité 17 000 € de coût d'enfouissement sur le territoire.

UNE NOUVELLE ÉTUDE SUR LE CONTENU DES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

Fin 2025, le Syded a réalisé une nouvelle étude de caractérisations des OMR appelée MODECOM. La dernière du genre avait été réalisée en 2020. Cette étude permet de connaître la composition moyenne des ordures ménagères sur le territoire pour adapter les actions et messages de communication. Si le volume global d'ordures ménagères résiduelles diminue chaque année, les catégories de déchets intrus restent importantes : emballages et biodéchets représentant toujours plus de la moitié des volumes présents dans les déchets ultimes.

DÉCHETS





DES BAINADES TOUCHÉES PAR LES CYANOBACTÉRIES

Si le phénomène de prolifération des cyanobactéries était une réalité locale sur certains plans d'eau, l'apparition de ces bactéries sur la rivière Dordogne était une première.

La hausse des températures moyennes des masses d'eau combinée à la baisse des débits expliquent en partie cette problématique qui a touché plusieurs baignades pendant l'été 2025.

Le Syded a donc dû réagir pour accompagner au mieux les gestionnaires de baignade et informer les usagers des risques potentiels. Les analyses pour détection des cyanobactéries réalisées en

routine tous les 15 jours sur les plans d'eau et les baignades de la Dordogne ont été renforcées à un passage hebdomadaire.

Des supports de sensibilisation ont été installés sur les sites concernés et une communication a permis d'informer les usagers sur les précautions à prendre. Plusieurs sites ont été temporairement fermés à la baignade.

Pour appréhender cette problématique sur les prochaines saisons, le Syded a intégré le groupe de travail formé avec Epidor (l'Établissement public territorial du bassin de la Dordogne) et les ARS. Il vise à mieux connaître les cyanobactéries pour mieux gérer leur présence.

Une communication pédagogique plus poussée est également envisagée sur tous les sites de baignades.

CYCLE DE
L'EAU

UNE CAMPAGNE DE COMMUNICATION PAS COMME LES AUTRES

À pied, à vélo ou en voiture, 3 créateurs de contenu lotois ont été sollicités par le Syded pour parler, à leur manière, du tri des emballages. Marion Villette, Florian Hawes et Julien Le Moniteur ont sensibilisé leurs communautés grâce à des vidéos souvent teintées d'humour et diffusées sur TikTok, Instagram, Facebook et YouTube.

En cumulé, les vidéos créées par ces trois influenceurs ont été visionnées près de 160 000 fois en quelques jours. Elles sont à retrouver sur les réseaux sociaux du Syded.

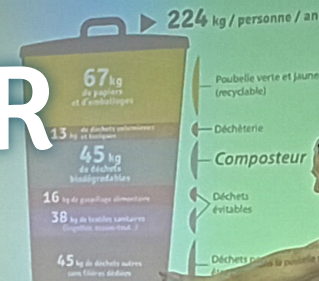
Cette action originale s'inscrivait dans une campagne de communication globale dédiée au geste de tri (voir p.21).



INTRUS de
la POUBELLE NOIRE

NOS DÉCHETS ONT DE L'AVENIR

Les intrus de la poubelle noire



Depuis 1996, le Syded a pour mission de réduire et de valoriser les déchets ménagers du territoire.

Objectif 1 : Réduire la production de déchets à la source pour limiter leurs impacts environnementaux et économiques.

Objectif 2 : Valoriser au maximum les déchets, par tous les moyens.
La mission de l'activité déchets s'appuie sur 5 axes :

- › Sensibiliser et communiquer sur la réduction de déchets et les dispositifs existants, comme le tri sélectif et le compostage.
- › Trier les déchets ménagers issus de la collecte sélective en vue de leur recyclage
- › Ramasser le verre déposé dans les conteneurs et l'envoyer vers la filière de recyclage
- › Gérer les 29 déchèteries qui permettent l'apport volontaire de déchets spécifiques et occasionnels
- › Traiter les ordures ménagères issues de la collecte



« DÉCHETS 2035 », UN PLAN STRATÉGIQUE POUR LE TERRITOIRE

Préparer l'avenir

L'évolution des modes de consommation sur les cinquante dernières années a entraîné une explosion de la quantité de déchets générée par les ménages et les professionnels. Les impacts environnementaux et financiers sont importants et mettent le service public de gestion des déchets face à ses responsabilités.

Aujourd'hui, le Lot est le territoire d'Occitanie où l'on jette le moins d'ordures ménagères et où l'on recycle le plus d'emballages. Toutefois, il reste encore beaucoup à faire pour atteindre les objectifs réglementaires nationaux et régionaux en matière de réduction et de valorisation de nos déchets.

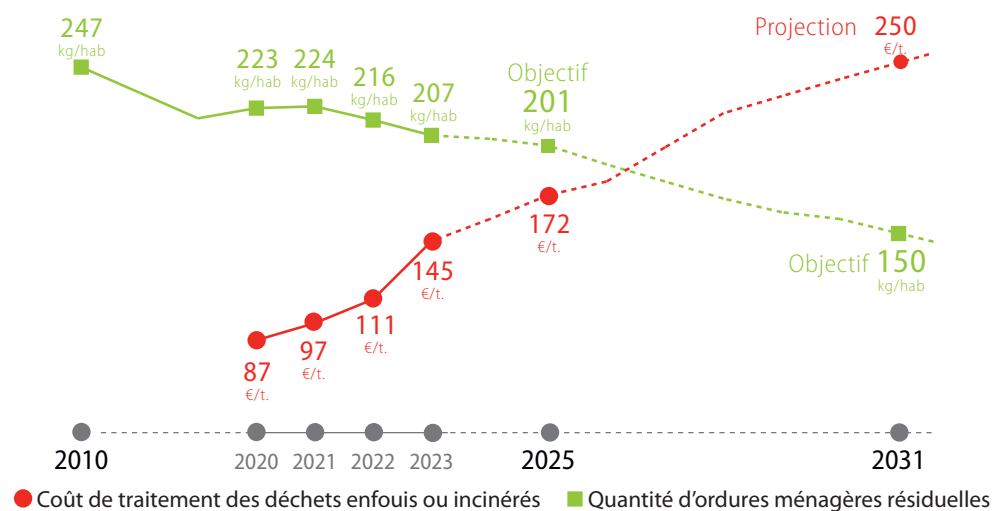
Le territoire s'est ainsi doté d'un plan stratégique coconstruit entre les collectivités de collecte et le Syded. Il ambitionne de relever les défis majeurs qui attendent le service public. Pour y parvenir dans un contexte économique très difficile, il est indispensable d'agir collectivement : usagers, communes, collectivités de collecte et syndicats de traitement.

C'est pourquoi ce plan stratégique implique toutes les parties prenantes à travers une vingtaine d'actions concrètes. Elles visent à engager davantage le territoire dans une économie circulaire et à conserver le caractère pionnier du Lot en matière de gestion des déchets, reconnu jusqu'au niveau national.

Anticiper plutôt que subir

Avec la hausse exponentielle du coût de traitement des déchets que nous connaissons depuis quelques années, seule une baisse drastique des quantités produites permettra de limiter l'impact financier sur les usagers.

-25 %
de Déchets Ménagers
et Assimilés



4 OBJECTIFS, 23 ACTIONS CONCRÈTES

1

RÉDUIRE LA PRODUCTION DE DÉCHETS SUR LE TERRITOIRE



Inverser la tendance des dernières années et faire évoluer les habitudes de consommation.

- 🎯 Diminuer de 25 % la production globale de déchets
- 🎯 Généraliser le compostage de proximité (individuel et collectif)
- 🎯 Baisser les apports en déchèterie, notamment des petits végétaux
- 🎯 Développer le réemploi et la réparation



2

MIEUX VALORISER LES DÉCHETS PRODUITS



Accroître la valorisation matière et énergétique des déchets produits qui ne peuvent être évités

- 🎯 Améliorer le tri des emballages et papiers dans les foyers et hors foyer
- 🎯 Développer de nouvelles filières de traitement en déchèterie pour réduire les encombrants non valorisables
- 🎯 Favoriser la valorisation énergétique pour ne plus enfouir



Pour atteindre ces objectifs, une vingtaine d'actions réparties dans le temps seront déployées en impliquant l'ensemble des parties prenantes. Certaines sont déjà en place, d'autres verront bientôt le jour. Dans tous les cas, elles seront adaptées en fonction des évolutions réglementaires et des bilans des expérimentations menées.

3 MAÎTRISER LES COÛTS



Agir pour faire face à l'augmentation exponentielle de la TGAP, du coût de collecte et de traitement des déchets

- 🎯 Moderniser les outils opérationnels de collecte et de traitement
- 🎯 Aller vers un système incitatif pour favoriser la réduction des déchets résiduels déposés par les usagers
- 🎯 Faire évoluer la tarification des déchets apportés par les collectivités de collecte pour améliorer la compréhension et la qualité
- 🎯 Harmoniser les services aux professionnels
 - ➡ réévaluer la redevance spéciale
 - ➡ faire évoluer la tarification en déchèterie

4 AMÉLIORER ET HARMONISER LE SERVICE PUBLIC



Accélérer la transition en apportant une réponse à l'ensemble du territoire pour un service public de gestion des déchets de qualité et de proximité

- 🎯 Offrir des solutions adaptées et harmonisées à tous les usagers
- 🎯 Développer les points d'apports volontaires pour :
 - ➡ rationaliser les tournées de collecte
 - ➡ améliorer l'intégration paysagère
 - ➡ diminuer les grosses erreurs de tri et les incivilités
- 🎯 Moderniser le service des déchèteries pour améliorer l'accueil et faciliter le geste de tri
- 🎯 Développer une démarche partenariale et de terrain entre les différents acteurs

DES OBJECTIFS CHIFFRÉS ET DES ACTIONS CONCRÈTES

Objectifs à atteindre (année de référence 2022)

Données en kg par habitant



-111^{Kg}
des déchets en déchèterie

- Stopper les apports de tontes et feuilles en déchèterie
- Mettre en place un système de contrôle d'accès en déchèterie

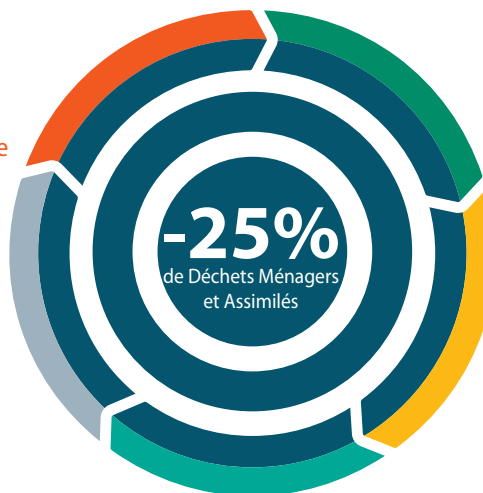


+3^{Kg}
d'emballages en verre

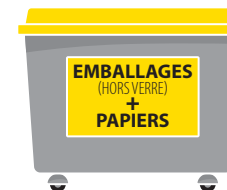
-66^{Kg}
d'ordures ménagères



- Lutter contre le gaspillage alimentaire et d'objets



+4^{Kg}
d'emballages et papiers



- Tendre vers une collecte en points d'apports volontaires
- Faire baisser le taux de refus des emballages entrants



60^{Kg}

de biodéchets alimentaires au compost (détournés des OM)

- Installer un composteur collectif par bourg a minima
- Équiper toutes les maisons avec jardin d'un composteur

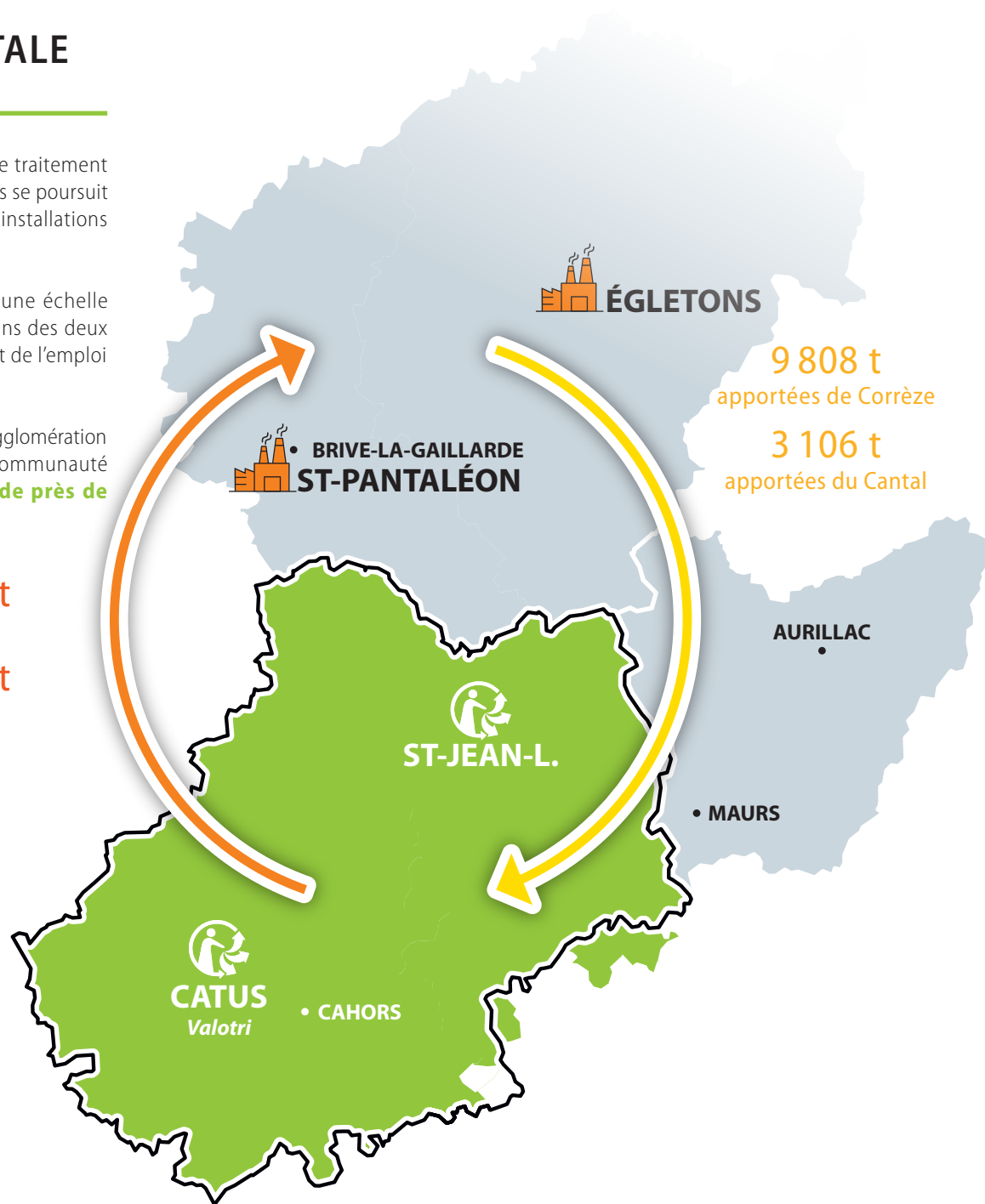
UNE MUTUALISATION INTERDÉPARTEMENTALE INDISPENSABLE

Le SYTTOM 19 et le Syded du Lot ont acté un partenariat stratégique pour garantir le traitement des déchets corréziens et lotois jusqu'en 2050. Cette collaboration débutée il y a 20 ans se poursuit et permet aux deux structures publiques de pérenniser le fonctionnement de leurs installations industrielles

Cet engagement, très rare par sa durée, conforte le principe de mutualisation à une échelle adaptée à l'enjeu du traitement des déchets. Il répond surtout aux objectifs communs des deux structures : limiter l'impact environnemental, maîtriser les coûts et créer de la valeur et de l'emploi sur les territoires.

En ajoutant les partenariats noués avec trois collectivités cantaliennes (Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac, Communauté de Communes Cère et Goul en Carladès et la Communauté de Communes de la Chataigneraie Cantalienne), le Syded trie **les emballages de près de 450 000 habitants.**

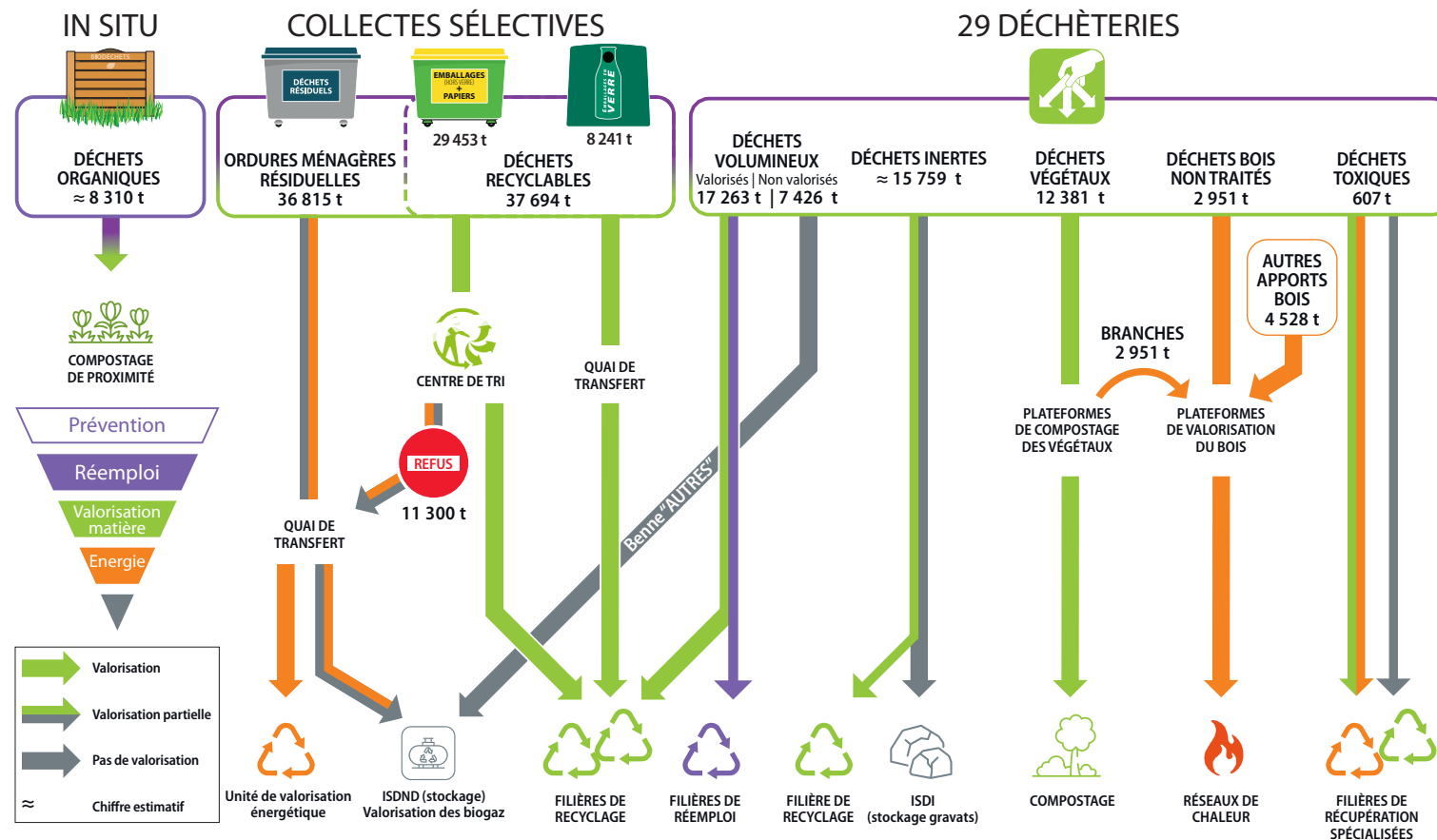
26 231 t
d'OMR
10 819 t
de refus





À CHAQUE DÉCHET, UNE SOLUTION DE VALORISATION (SYNOPTIQUE)

Le Syded a accueilli et traité 130 896 t de déchets en 2025, répartis entre la collecte d'ordures ménagères, la collecte sélective, le ramassage du verre et les dépôts en déchèterie. Chaque déchet suit une filière de traitement spécifique pour favoriser la valorisation et réduire son impact environnemental.



- > Annexe 6 – Qui fait quoi dans le Lot
- > Annexe 9 – Cartes des adhérents déchets

CHIFFRES CLÉS 2025

Quantités de déchets apportés par les usagers du territoire.



DE LA PÉDAGOGIE POUR SENSIBILISER LE PLUS GRAND NOMBRE

En cohérence avec la hiérarchie des modes de traitement des déchets, le Syded déploie de nombreuses actions de sensibilisation et de prévention des déchets avec l'objectif d'agir à la source pour en réduire la production.

Le compostage pour tous



Objectif : 1 composteur collectif par bourg a minima

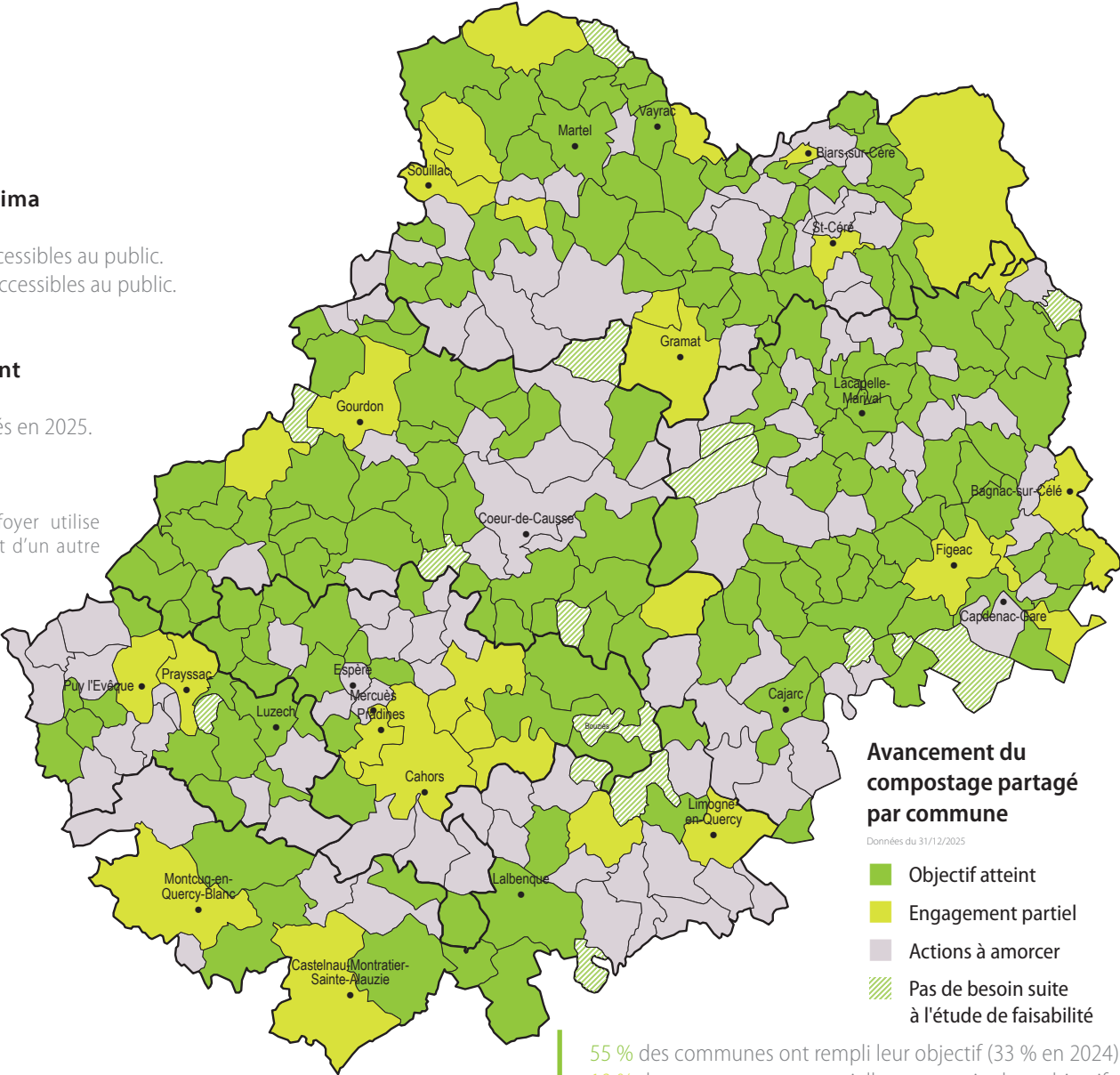
108 composteurs collectifs installés en 2025, dont 86 accessibles au public.
593 composteurs collectifs sont fonctionnels dont 289 accessibles au public.



Objectif : 100 % des foyers avec jardin compostent

2 130 kits de compostage individuel vendus ou distribués en 2025.
62 000* foyers avec jardin sont actuellement équipés.

* d'après une enquête de terrain, pour 1 composteur vendu, 1 foyer utilise une autre méthode de compostage (compostage en tas, achat d'un autre composteur...)



Avancement du compostage partagé par commune

Données du 31/12/2025

- Objectif atteint
- Engagement partiel
- Actions à amorcer
- Pas de besoin suite à l'étude de faisabilité

55 % des communes ont rempli leur objectif (33 % en 2024)
10 % des communes ont partiellement atteint leur objectif
(12 % en 2024)

Une campagne de communication dédiée au geste de tri

Constatant une augmentation du refus de tri entrant depuis plusieurs années, le Syded a réalisé une campagne de communication dédiée au geste de tri.

Plusieurs leviers de communication ont été activés :

- Réalisation d'un magazine Synergies distribué dans toutes les boîtes aux lettres du territoire avec concours des mots triés (500 participations)
- Actions de sensibilisation lors d'une vingtaine d'événements sur le territoire pour 1 500 usagers sensibilisés
- Campagne digitale avec des créateurs de contenu locaux totalisant 160 000 vues (voir faits marquants 2025)
- Un concours scolaire ouvert à toutes les écoles primaires (10 classes participantes)
- Quiz du tri en ligne (70 participations)

Une année record sur la sensibilisation en milieu scolaire

Grâce à un partenariat historique avec l'Éducation nationale, les animateurs du Syded interviennent dans toutes les écoles du territoire. Ces animations sont intégrées aux programmes scolaires favorisant largement les sollicitations des enseignants.

Les **4 652 élèves sensibilisés** cette année constituent un record depuis le début du partenariat. Grâce à une communication renforcée avec les collèges, le nombre d'interventions pour les animations au gaspillage alimentaire a sensiblement augmenté et peut expliquer ce résultat très positif.

- Eau : 1 516 élèves
- Déchets : 1 358 élèves
- Compostage : 675 élèves
- Gaspillage alimentaire : 1 103 élèves

1 800 visiteurs en centre de tri

Visites publiques : 420

Visites scolaires : 1 358

1 500 usagers sensibilisés lors d'animations et sur des stands

25 événements
écocresponsables accompagnés

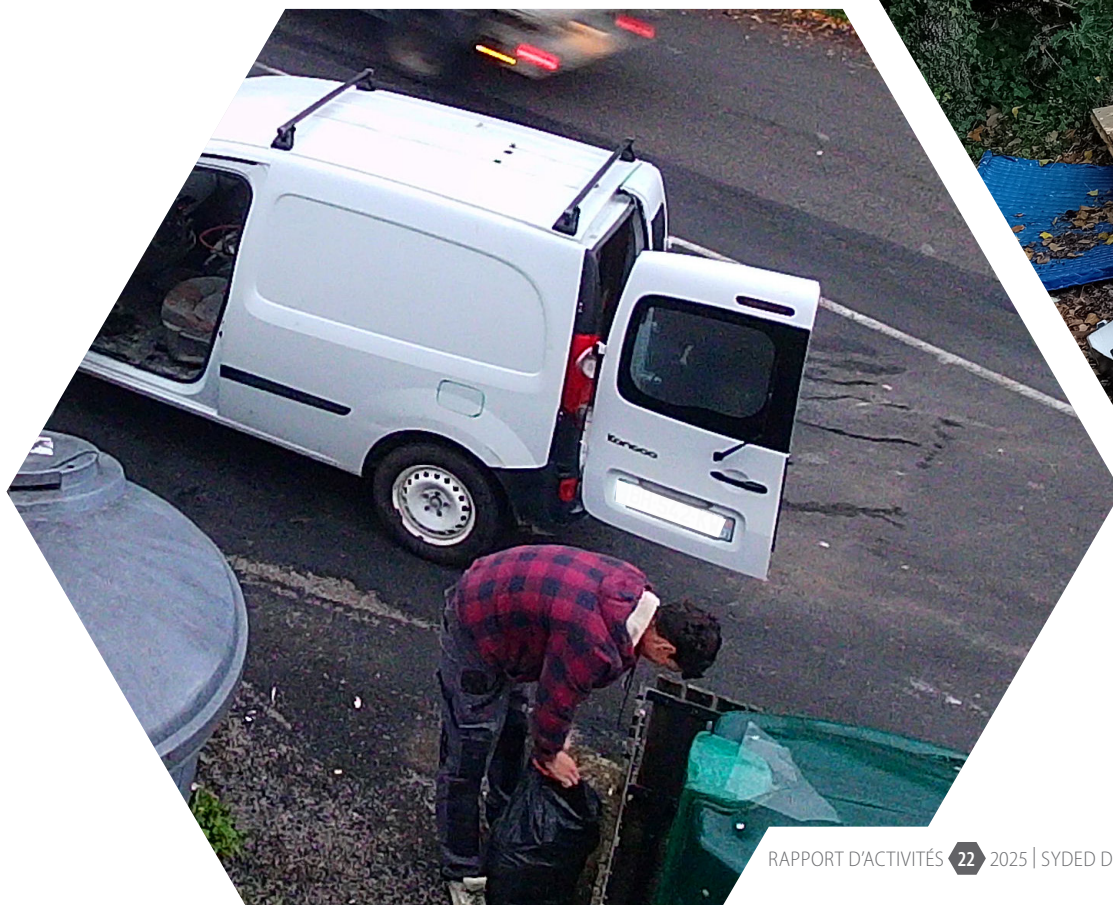
4 652 élèves
sensibilisés en 2025

53 sites labellisés
tourisme 0 déchet, dont 7
nouveaux en 2025



La lutte contre le fléau des dépôts sauvages

Depuis plusieurs années, les élus du territoire constatent une augmentation des dépôts sauvages ou en pied de conteneurs. Face à ce phénomène qui semble s'être amplifié pendant la crise covid, le Syded a mis en place plusieurs dispositifs pour accompagner les communes qui sont en première ligne et responsables de la salubrité publique. Depuis plusieurs années, un dispositif « Stop aux dépôts sauvages » est proposé aux communes avec des outils de communication et de signalétique mis à disposition. Pour aller plus loin, le Syded a investi dans plusieurs pièges photo pour les prêter aux communes et les installer à des endroits souvent ciblés par les dépôts sauvages. Si ces dispositifs permettent de limiter les dépôts sur certains points, le phénomène ne s'est pas arrêté. Le Syded a organisé une formation en partenariat avec La Région et à destination des maires. 70 élus locaux y ont participé.



DEUX USINES DE TRI AU SERVICE DU TERRITOIRE ET AU-DELÀ

Le Syded gère et exploite en régie ses deux usines de tri situées à Catus et à Saint-Jean-Lagineste. Ces dernières trient les emballages et papiers pour d'un large territoire comprenant le Lot, une partie de la Corrèze et du Cantal. Au total, **les emballages de 450 000 habitants sont triés dans le Lot** avant d'être expédiés vers les filières de recyclage en France ou en Europe.

29 453 t

d'emballages et papiers
apportés



Usine de tri de
Saint-Jean-Lagineste

16 607 t traitées

Collectivités Syded : 4 166 t
Hors Syded : 12 442 t

Dont refus de tri : 6 138 t

44 %

des emballages et papiers
triés proviennent des
collectivités partenaires
hors Lot



Usine de tri
Valotri - Catus

12 654 t traitées

Collectivités Syded
uniquement

Dont refus de tri : 5 162 t

Construction d'un hangar de stockage à Saint-Jean-Lagineste

Les apports d'emballages varient selon les périodes de l'année, avec des pics lors des fêtes de fin d'année, de la saison estivale, ou des ponts du mois de mai. Les centres de tri peuvent également être perturbés par des arrêts ponctuels, liés, par exemple, à des pannes techniques ou des opérations de maintenance. Ces fluctuations ont un impact direct sur la gestion des stocks d'emballages entrants. Le Syded a donc construit un hangar de stockage sur son usine de Saint-Jean-Lagineste afin d'absorber les pics d'apports en stockant temporairement les matières afin de les traiter de manière plus régulière. Cette solution contribue également à protéger les emballages à trier des intempéries, conservant ainsi leur qualité auprès des recycleurs. Cette installation mise en fonctionnement en juin 2025 permet de stocker et protéger jusqu'à 400 t d'emballages avant leur passage dans le process.



Les écarts entre le tonnage entrant et les quantités envoyées en traitement sont dus à plusieurs paramètres, comme la variation des stocks d'une année sur l'autre ou l'étalement des ponts-basculés.

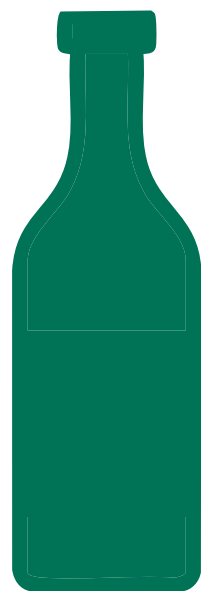


UN TERRITOIRE TRÈS PERFORMANT SUR LE GESTE DE TRI

Le territoire du Syded reste le plus performant de la Région Occitanie sur le geste de tri depuis de nombreuses années.

Les démarches engagées très tôt pour favoriser le geste de tri, l'extension des consignes à tous les emballages plastiques sont autant d'atouts qui permettent au territoire de conserver une performance très élevée.

Verre
45
kg/hab.



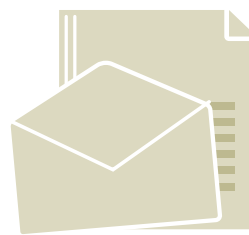
8 241 t
44 %

Cartons
23
kg/hab.



4 246 t
23 %

Papiers
15
kg/hab.



2 753 t
15 %

Plastiques
12 kg/hab.



2 169 t
12 %

Métaux **Autres**
5 kg/hab. **1** kg/hab.



949 t
5 %



125 t
1 %
Briques
alimentaires...

18 483^t
d'emballages et papiers
recyclés par les Lotois

102
kg/hab.

Moyenne Occitanie 2024
75 kg/hab.
(Source : CITEO)

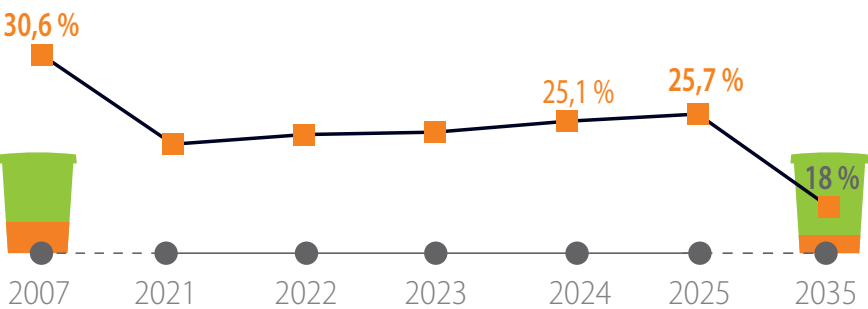
Des volumes constants d’emballages à trier

Les Lotois conservent un geste de tri parmi les plus efficaces sur le plan national et positionnent le territoire comme le plus performant d’Occitanie. Malgré tout, le refus de tri mesuré dans les apports en centre de tri continue de progresser.

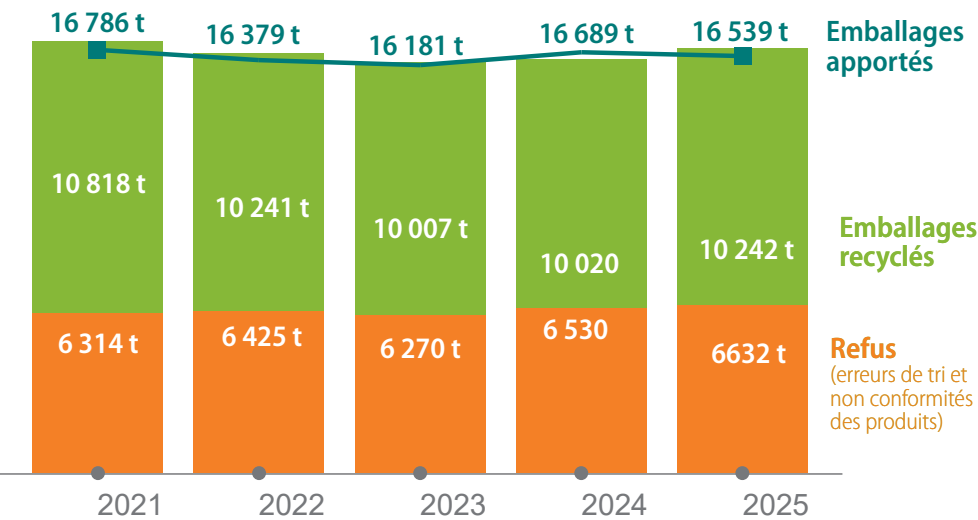


Objectif : faire baisser le taux de refus à 18 %

Taux de refus 2025 : 25,7 %



Évolution des tonnages traités en centres de tri (collectivités Syded)



Pots de yaourt : la boucle est bouclée

L’inauguration de l’usine de la société Indaver à Anvers (Belgique) marque une étape décisive pour la filière de recyclage des plastiques en Europe. Cette installation est la première au monde capable de recycler les pots de yaourt en polystyrène (PS) pour produire une matière équivalente à du polystyrène vierge, permettant ainsi de boucler la boucle : le pot de yaourt redevient pot de yaourt. L’innovation provient de la technique chimique de recyclage, qui remplace le recyclage mécanique qui ne permettait pas de fabriquer du polystyrène vierge. Cette usine accueille désormais la majeure partie des pots de yaourt triés dans le Lot.



LE VERRE, RECYCLABLE À L'INFINI

Le Syded effectue le ramassage du verre dans les 1 300 récup'verre disposés sur le territoire avec une logique d'optimisation de la logistique à l'échelle départementale. Les emballages en verre sont acheminés vers la Verrerie Ouvrière d'Albi (capacité de traitement de 170 000 t/an).



Un geste solidaire

Comme chaque année, le Syded effectue un don à la Ligue contre le cancer en fonction des tonnages de verre ramassés (0,50 €/t).

4 120 €

reversés à la Ligue contre le cancer en 2025



DES FILIÈRES DE RECYCLAGE DE PROXIMITÉ

Les matériaux triés alimentent les filières de recyclage françaises ou européennes en privilégiant les usines situées à proximité. L'Espagne est ainsi une destination pertinente par rapport au nord de la France ou à la Belgique.

En 2025, PAPREC est l'entreprise retenue pour transporter les matériaux triés vers les usines de recyclage.



UN IMPACT ENVIRONNEMENTAL INDÉNIABLE

L'activité de tri des emballages (y compris le verre) et papiers alimente les filières de recyclage. Cette valorisation permet d'économiser des matières premières ainsi que l'énergie nécessaire à leurs extraction, transformation et transport.

102 kg d'emballages recyclés par chaque Lotois (verre compris)



≈ 28 600 tonnes de matières préservées



≈ 217 millions de litres d'eau économisés



≈ 17 700 tonnes de CO₂ évitées



≈ 39 800 MWh économisés

→ Soit l'équivalent de la consommation d'une ville comme Figeac

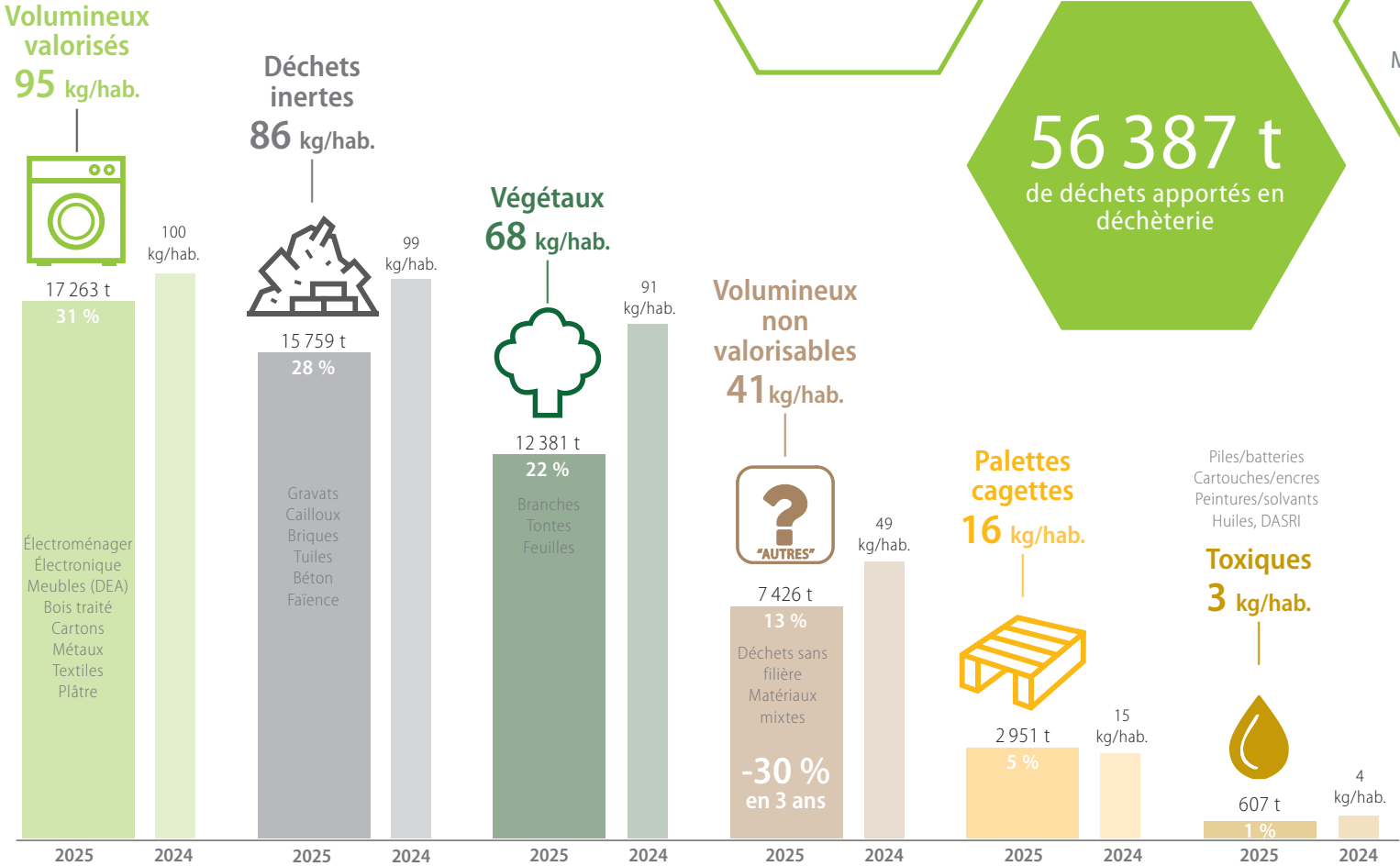
Calculs réalisés à partir des résultats d'évaluation environnementale du Bilan National du Recyclage ADEME 2012-2021 et de facteurs moyens par matériau



29 DÉCHÈTERIES AU SERVICE DES LOTOIS

Dans le Lot, la moitié des déchets sont jetés en déchèterie. Le réseau de déchèteries, très plébiscité, a connu d'importantes évolutions ces dernières années : développement de nouvelles filières de tri, mise en place d'un contrôle d'accès, interdiction des tontes et feuilles... Les objectifs sont multiples : diminuer l'enfouissement, améliorer et moderniser le service, limiter les coûts...

Déchets apportés en déchèterie



Incluant les apports des professionnels en l'absence d'une offre dédiée sur le territoire.

- > Annexe 7 – Traitement des déchets collectés en déchèterie
- > Annexe 8 – Fréquentation par déchèterie

Baisse générale des apports en déchèterie



Objectif : 27 kg/hab de volumineux non valorisables

2025 : 41 kg/hab. L'objectif est atteint à 58 %

2024 : 49 kg/hab. L'objectif est atteint à 33 %

2022 : 60 kg/hab

En 2024, une baisse très importante des encombrants non valorisables (benne "Autres") avait été enregistrée avec un total de 8 950 t. En 2025, la baisse est encore plus importante avec une baisse de 17 % pour un total de 7 426 t.

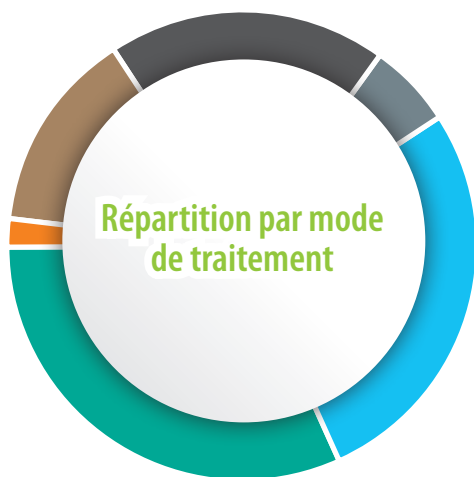
Grâce aux efforts continus pour développer de nouvelles filières, maîtriser l'accès en déchèterie et l'implication des agents d'accueil, le Syded améliore nettement le taux de recyclage et diminue drastiquement l'enfouissement.

Cette baisse s'explique par plusieurs actions conjointes :

- > Mise en place de nouvelles filières permettant de valoriser davantage de déchets (plâtre, films plastiques, huisseries...)
- > Implication des agents et sensibilisation des usagers pour améliorer le tri en déchèterie
- > Développement du réemploi et de la réparation

Le recyclage des radios : une filière solidaire

Depuis 2023, le Syded a noué un partenariat avec le Lions Club de Cahors pour valoriser les radiographies collectées dans le réseau de déchèteries. Les bénévoles du Lions Club effectuent la collecte en déchèterie, puis expédient ces radios à la société Recycl'M (Marseille – 13) qui recycle les sels d'argents de ces supports. La rétribution perçue par le Lions Club est intégralement reversée à l'association Enfants Cancers Santé, dont une antenne est basée en Occitanie. Pour l'année 2025, ce partenariat a permis de recycler 1,5 tonne de radiographies argentiques ou numériques pour un montant de 2 500 € destiné à la lutte contre les cancers infantiles.



1 % - 560 t

Valorisation énergétique

13 % - 7 426 t

Enfouissement

22 % - 12 307 t

Stockage pour inerte

6 % - 3 452 t

Inerte pour recyclage

31 % - 17 309 t

Valorisation matière

27 % - 15 332 t

valorisation biologique



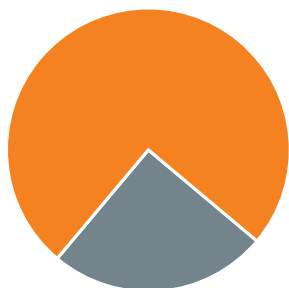
ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES : OBJECTIF 0 ENFOUISSEMENT



Objectif : 0 enfouissement en 2035

Le Syded vise la fin de l'enfouissement des OMR dans les prochaines années. Cet objectif sera rendu possible d'une part grâce à la poursuite de la baisse des quantités, mais aussi par le recours plus important à la valorisation énergétique pour les déchets sans autre solution de valorisation.

79 %
Valorisation énergétique



21 %
Enfouissement

25 655 t ont été traitées en valorisation

énergétique à l'UVE de Saint-Pantaléon-de-Larche (Corrèze), géré par le groupe CNIM pour le compte du SYTTOM 19. Sa capacité de traitement est de 72 000 t par an.

3 124 t ont été envoyées à l'UVE Mo'uve (Montauban, Tarn et Garonne), géré par Séché Environnement. Sa capacité de traitement annuelle est de 35 000 t.

576 t ont été envoyées à l'UVE d'Égletons (Corrèze), géré par Corrèze Énergie pour le compte du SYTTOM 19. Sa capacité de traitement est de 43 000 t par an.

7 651 t ont été envoyées en stockage vers le site DRIMM (Montech, Tarn-et-Garonne) géré par Séché Environnement et d'une capacité de 200 000 t par an.

Le Syded a déjà atteint l'objectif de **réduire de 50 % l'enfouissement par rapport à l'année de référence 2010** fixé par la loi LTECV à horizon 2025.

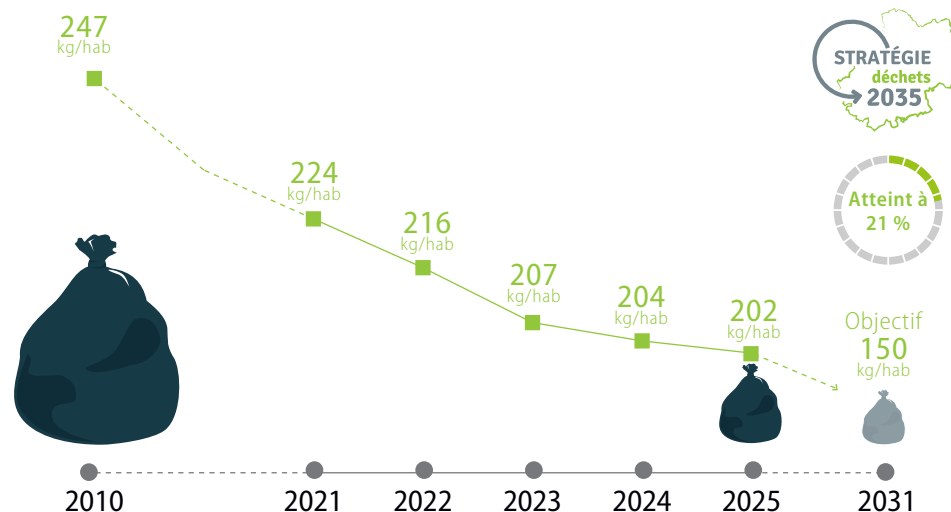
36 815 t

d'OMR dans le Lot

-75 %
d'enfouissement en 10 ans

202
kg/hab.

Moyenne
Occitanie 2024 :
245 kg/hab.
(Source : Ordeco)



PROJETS ET PERSPECTIVES

Une nouvelle déchèterie à Figeac

Construite en 2001, la déchèterie de Figeac est devenue inadaptée pour accueillir les nouvelles filières de valorisation et les 30 000 passages annuels (deuxième déchèterie la plus fréquentée du territoire). Afin d'améliorer l'accueil des usagers, les conditions de travail des agents et d'intégrer les nouvelles filières de tri, les élus du Syded ont validé un projet à la fois sobre et innovant. Il intègre notamment un système de dépose à plat des végétaux pour faciliter le geste des usagers. Surtout, il prévoit la couverture photovoltaïque des hauts de quai avec plusieurs objectifs : produire de l'énergie pour diminuer l'empreinte carbone, apporter de l'ombre pour réduire la pénibilité en période estivale et protéger certains déchets des intempéries pour améliorer leur valorisation (cartons, plâtre, végétaux...). Les travaux devraient commencer en 2026 pour une ouverture en fin d'année.



Des travaux pour optimiser le fonctionnement de l'usine de Saint-Jean-Lagineste

La diversité des emballages en plastique nécessite d'adapter les centres de tri. En effet, les progrès de l'industrie du recyclage permettent de fabriquer de nouveaux emballages à partir de toutes les catégories de plastique. Le Syded va donc procéder à des travaux dans son centre de tri de Saint-Jean-Lagineste pour améliorer la séparation des différents plastiques. Certaines machines, comme les trieurs optiques, arrivent en effet en fin de vie et doivent être remplacées. Des travaux sont programmés au dernier trimestre 2026 afin de moderniser le process. Ces derniers bénéficient d'un soutien financier de CITEO.



DE LA CHALEUR RENOUVELABLE 100 % « MADE IN LOT »

Depuis 2005, le Syded est producteur d'énergie grâce à des chaufferies au bois qu'il construit et gère pour le compte des communes qui en font la demande.

Pour chaque projet, le Syded intervient sur toutes les étapes clés :

- > Étude de faisabilité
- > Financement et construction
- > Gestion et maintenance (approvisionnement en bois, dépannage des usagers...)
- > Facturation aux usagers

UN MODÈLE RECONNU AU-DELÀ DU LOT

Le modèle de réseaux de chaleur développé par le Syded est souvent cité en exemple dans d'autres territoires. Il appelle de nombreuses sollicitations de témoignages d'autres structures qui souhaitent s'inspirer d'un fonctionnement unique au service des collectivités et des particuliers. Le Syded est notamment intervenu en septembre 2025 lors d'une rencontre organisée par la Région Occitanie.

Le principe de solidarité pour les 15 réseaux

15

réseaux de chaleur
gérés par le Syded

L'un des principes fondateurs de l'activité bois-énergie réside dans la solidarité territoriale. En effet, le tarif des abonnements et de la vente d'énergie est le même pour tous les abonnés, quel que soit son réseau de raccordement. Cette péréquation des coûts permet de proposer un service identique à tous sur le territoire, indépendamment de la situation individuelle de chaque équipement et des aléas inhérents.

Des réseaux qui raccordent aussi les particuliers...

Une autre spécificité des réseaux de chaleur au bois du Syded se trouve dans la possibilité, pour les particuliers, d'être raccordés. Si la viabilité d'un réseau passe par la desserte de plusieurs gros consommateurs d'énergie (hôpitaux, centres aquatiques, résidences, établissements scolaires...), le Syded a fait le choix de rendre accessible ce service aux habitations privées situées sur le tracé des réseaux. C'est une opportunité de recourir à ce mode de chauffage avec un service clés en main pour l'utilisateur final. Pour certains projets d'envergure, comme le futur réseau de Souillac, plusieurs dizaines de logements particuliers pourront ainsi bénéficier de cette énergie locale et renouvelable.

... et des logements sociaux

Les réseaux desservent souvent des logements sociaux pour lesquels le Syded propose dans la plupart des cas une tarification individualisée pour chaque foyer consommateur. Ce fonctionnement rend chacun acteur de sa consommation et de sa facture d'énergie. Surtout, les tarifs maîtrisés dans le temps offrent une visibilité à long terme, sans variation importante.

Un service pour les bâtiments publics

Le point commun entre l'hôpital de Gourdon, l'IUT de Figeac ou les piscines de Capdenac-Gare et Cahors ? Ces quatre bâtiments publics sont tous chauffés grâce au bois-énergie d'un réseau du Syded. De la Cité scolaire de Gourdon aux petites écoles rurales, en passant par les centres aquatiques et les EHPAD, les réseaux de chaleur desservent près de 150 bâtiments publics. Pour les collectivités gestionnaires, c'est la garantie de maîtriser la dépense d'argent public dans le temps, indépendamment des fluctuations des énergies traditionnelles. Ce sont, au final, des économies de dépenses publiques qui profitent à tous et qui contribuent à ce que le Département et la Région deviennent des territoires à énergie positive.

MORCE



10 décembre 2024
Paris

« CHALEUR RENOUVELABLE 2030 » : PRODUIRE DEUX FOIS PLUS D'ÉNERGIE-BOIS



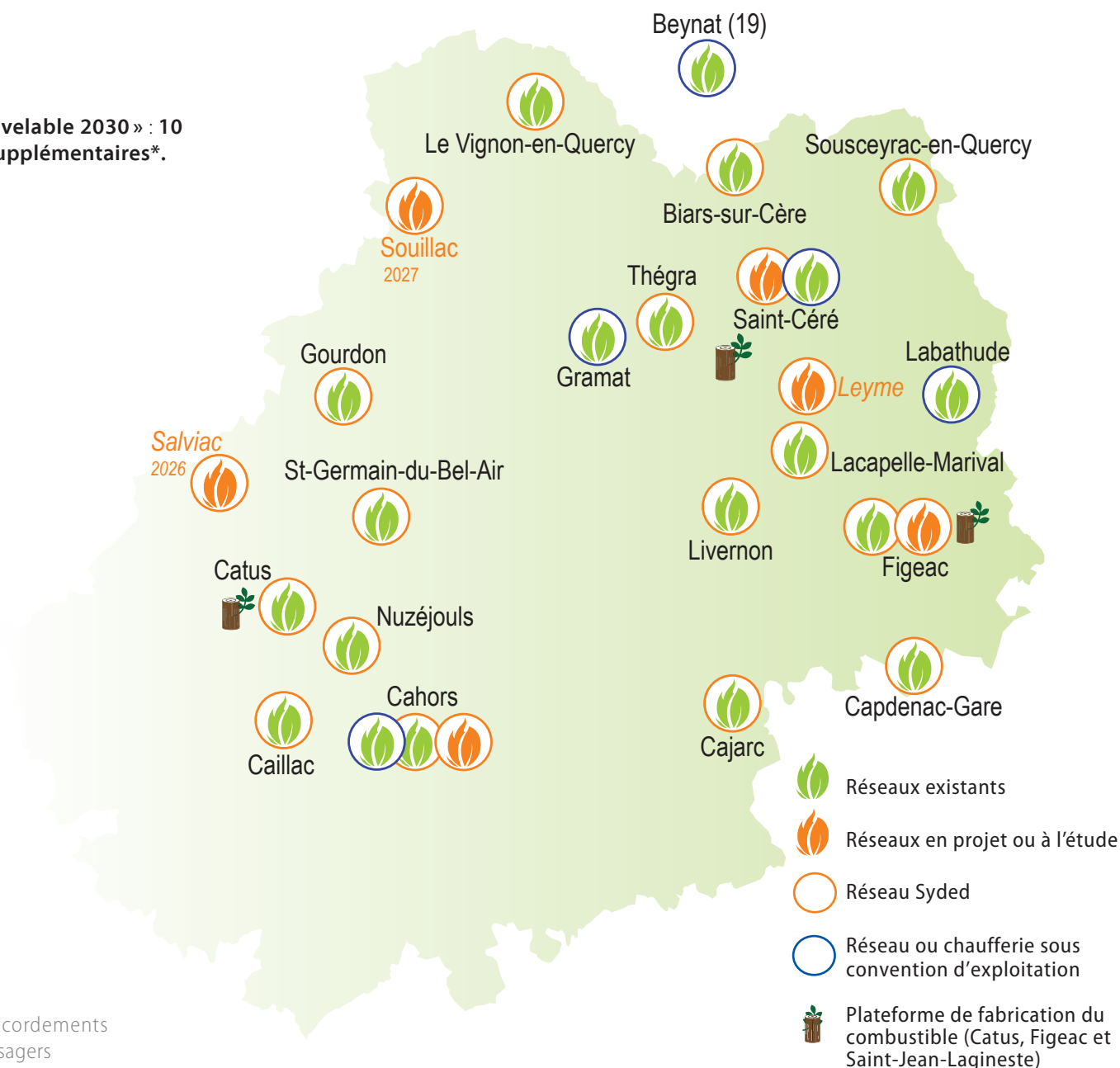
Objectif schéma directeur « chaleur renouvelable 2030 » : 10 nouveaux réseaux et 114 raccordements supplémentaires*.

40 raccordements effectués au total
2 réseaux en cours de construction

Une conjoncture difficile pour les nouveaux projets

La baisse du coût des énergies fossiles et la forte chute des subventions observées en 2025 rendent la conjoncture peu favorable à la réalisation de nouveaux projets. En effet, l'investissement nécessaire à la réalisation des projets d'énergies renouvelables nécessite des subventions publiques (ADEME, Région, CEE...) comme il en existe sur le fonctionnement des énergies fossiles (bouclier tarifaire). Le Syded a pu bénéficier d'autres sources de financement pour concrétiser de nouveaux projets, en activant les CEE (certificats d'économie d'Énergie) permettant de financer les travaux de rénovation énergétique visant à réduire la consommation et la dépendance à l'énergie fossile.

*Le comité syndical a revu l'objectif initialement fixé à 200 raccordements supplémentaires pour rester réaliste par rapport aux besoins des usagers



UNE EXPLOITATION EN RÉGIE : ADAPTABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Démarrage anticipé de la saison de chauffe

Si la saison contractuelle de chauffe s'étend du 1er novembre au 30 avril, le Syded s'est toujours engagé à s'adapter en cas de nécessité. Ce fut le cas cette année avec un coup de froid fin septembre et début octobre qui a nécessité le démarrage de certains réseaux avec 3 semaines d'avance par rapport aux années passées.

Des chaudières nouvelle génération installées

Depuis 2007 et la construction du premier équipement, l'activité d'exploitation des réseaux de chaleur arrive à maturité. Aussi, les premières chaudières nécessitent d'être remplacées par des équipements plus performants et adaptés aux enjeux environnementaux.

Les chaudières de Caillac et de Livernon ont été remplacées en 2025. L'ancienne chaudière de Livernon a pu être rétrofitée et a été installée à la chaufferie de Nuzéjoul. Les nouveaux équipements permettent à la fois d'améliorer le système de filtration des fumées et la performance énergétique de l'installation.

Des chantiers d'élagage au réseau de chaleur

Grâce à un partenariat avec plusieurs collectivités lotoises (Département du Lot, CC du Quercy Blanc, CC de Labastide-Murat), le Syded valorise les déchets de bois issus des chantiers d'élagage des bords de route. Le partenariat historique avec le Département (2010), prend la forme d'un chantier mobile où les agents du Syded travaillent en synergie avec ceux du Département tout au long de leur campagne d'élagage.

Une ressource en bois 100 % locale



21 % - 2 559 t
Extraction depuis les végétaux

17 % - 2 085 t
Palettes cagettes

29 % - 3 662 t
Achat de plaquettes forestières

25 % - 3 066 t
Sous-produits de l'industrie du bois

8 % - 1 027 t
Chantiers d'élagage



UN PAS VERS L'INDÉPENDANCE ÉNERGÉTIQUE DU TERRITOIRE

Un axe majeur dans la transition énergétique locale

Le bois-énergie est la première énergie renouvelable de France avec 33 % de la consommation globale d'EnR. Il est l'une des clés de la transition énergétique qui vise à décarboner la consommation d'énergie. Le Syded contribue localement au développement de cette énergie qui représente la première source d'EnR dans le département*.

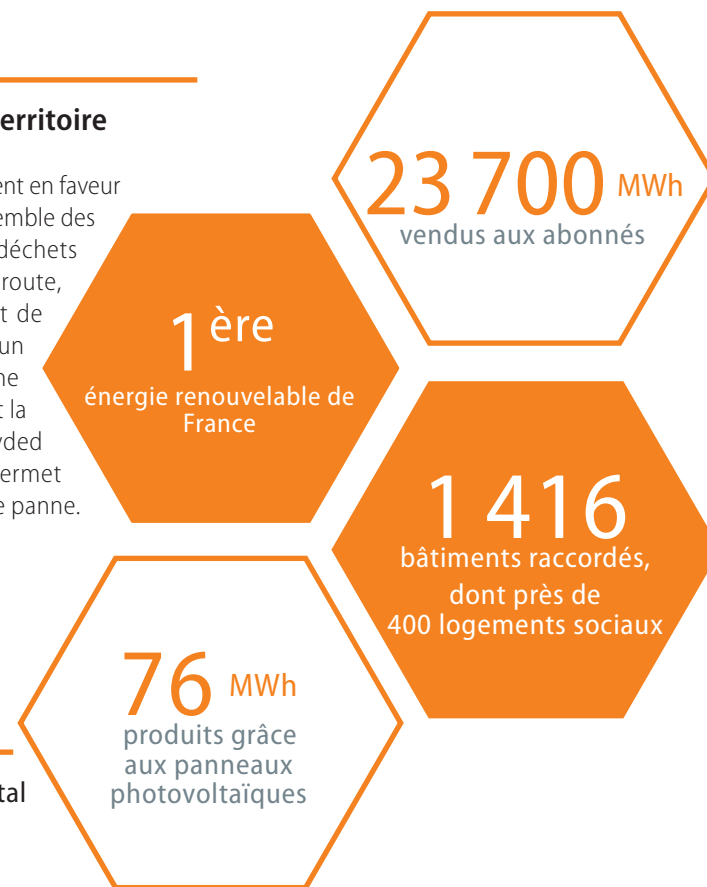
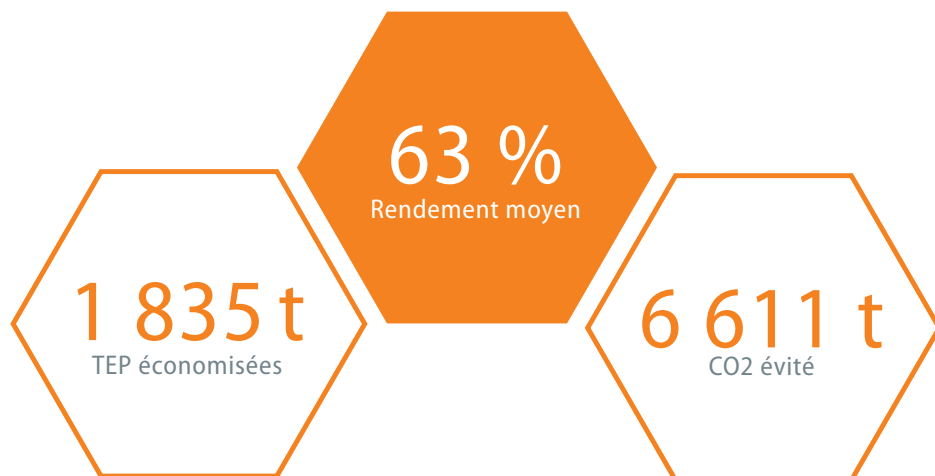
Une ressource locale pour les besoins du territoire

Les équipements et bâtiments publics agissent également en faveur de l'autonomie énergétique du territoire. Comme l'ensemble des abonnés, ils sont chauffés grâce à la valorisation de déchets de bois récupérés localement (élagage de bords de route, palettes et végétaux récupérés en déchèterie, rebut de l'industrie du bois ou de l'entretien forestier). Chauffer un hôpital ou un centre aquatique nécessite d'assurer une continuité du service en toutes circonstances pendant la période de chauffe. C'est précisément l'objectif du Syded pour tous ses abonnés avec une organisation qui permet l'intervention d'un technicien 24h/24 et 7j/7 en cas de panne.

* Source : observatoire des énergies renouvelables dans le Lot – juin 2023

UNE ÉNERGIE VERTE POUR L'ENVIRONNEMENT

En se substituant aux énergies fossiles ou non renouvelables, le bois-énergie présente un bénéfice environnemental indéniable.



- > Annexe 11 – Récapitulatif chiffré des 15 réseaux
- > Annexe 12 à 26 – Données de fonctionnement par réseaux



PROJETS ET PERSPECTIVES

Le réseau de chaleur de Salviac sort de terre

Les travaux de construction du réseau de chaleur de Salviac ont débuté en novembre 2025 et se poursuivront pendant le premier semestre 2026. Les premiers tests de fonctionnement auront lieu au printemps 2026 pour une mise en service réelle à l'automne suivant. Cet équipement qui a bénéficié du soutien financier du département du Lot et de l'ADEME alimentera le nouvel EHPAD, la caserne du SDIS, le collège, l'école et deux logements.

Avec 400 m de réseau pour un budget total de 850 000 €, il sera le plus petit équipement réalisé par le Syded et viendra renforcer la volonté de transition énergétique du territoire.

Le réseau de chaleur de Souillac pour 2027

Malgré les difficultés pour mobiliser les subventions pour assurer l'équilibre budgétaire, le Syded a poursuivi son projet de réseau de chaleur à Souillac. Suite à un appel d'offres, les entreprises ont été retenues pour réaliser cet équipement dont les travaux doivent durer 18 mois, entre le printemps 2026 et l'automne 2027, date de sa mise en service.

Compte tenu du passage des réseaux par le centre historique de la commune, des fouilles archéologiques préventives doivent être réalisées préalablement aux travaux du réseau de chaleur.

Ce projet d'un montant total de 9,6 M€ bénéficie des aides de l'ADEME, de la Région Occitanie et de la valorisation des CEE.

D'autres réseaux en cours d'étude

Les projets à Cahors Terre-Rouge, Leyme, Saint-Céré et Figeac-centre sont encore en phase d'étude préalable.

UN SERVICE TECHNIQUE ET D'INGÉNIERIE MUTUALISÉ SUR LE CYCLE DE L'EAU

Depuis 2008, le Syded est compétent dans le domaine de l'eau (assainissement et eau potable). Cette compétence s'est élargie en 2011 avec des missions sur les eaux naturelles.

Le Syded agit comme un service technique mutualisé avec différentes missions :

- > L'accompagnement à l'exploitation : veille juridique et réglementaire, visites d'ouvrages, mesures de qualité, suivi de contrats, évaluation des performances et conseil.
- > L'accompagnement sur les projets : travaux sur les réseaux, réhabilitation et construction d'équipements, production des documents réglementaires...
- > La production et la distribution d'eau potable (gestion et création d'usines et de captages, réalisation d'interconnexions de réseaux, protection de ressources).
- > Le traitement des boues produites par les stations de traitement des eaux usées.
- > Le suivi de la qualité des eaux naturelles.
- > L'accompagnement à la gestion des baignades officielles et des eaux de loisirs.

EAU 2050 : UN DÉFI MAJEUR À RELEVER

Le réchauffement climatique a des conséquences dans tous les domaines et le cycle de l'eau est probablement celui qui est le plus exposé. Le Lot ne sera pas épargné dans les années à venir. Le Syded est pleinement impliqué dans l'anticipation de ce phénomène, aux côtés des collectivités gestionnaires. Il se positionne comme un acteur local pour porter les actions nécessaires au regard du travail prospectif sur les besoins en eau à l'horizon 2050 réalisé par France Stratégies.

À l'échelle du territoire, il s'agit notamment de protéger la ressource en eau pour en garantir la qualité et la quantité pour la consommation humaine. Les acteurs locaux se sont également engagés dans une dynamique d'échanges pour concilier tous les usagers de l'eau (industriels, agricoles, consommation humaine).



UNE APPROCHE TRANSVERSALE DU PETIT CYCLE DE L'EAU

La forte adhésion des collectivités locales au Syded assure une présence de terrain sur la plupart des équipements, des réseaux et des masses d'eau. Cela permet de maintenir sur le territoire des savoir-faire diversifiés et d'offrir aux Lotois un service de proximité au meilleur rapport qualité/prix.

- > Annexe 27 – Carte des adhérents eau potable
- > Annexe 28 – Carte des adhérents assainissement et boues
- > Annexe 29 – Carte des adhérents ANC



L'ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITÉS AU QUOTIDIEN

Se regrouper pour mutualiser et être plus fort

Depuis plusieurs années, le nombre de structures adhérentes au Syded diminue. Ce phénomène n'est pas le fruit d'un désengagement, mais le résultat d'une structuration profonde qui s'opère sur le territoire. En effet, les communes et syndicats ont tendance à se regrouper pour davantage mutualiser et être plus efficaces. Ces fusions nécessitent une grande préparation et un suivi pendant plusieurs années. Le Syded intervient souvent en tant que facilitateur et joue un rôle clé dans ces fusions. Il propose un accompagnement technique et juridique qui permet de faire émerger un projet commun pour la structure nouvelle.

Mise en conformité administrative des infrastructures

La préfète du Lot a demandé à plusieurs dizaines de collectivités lotoises de se mettre en conformité administrative de leurs autorisations de captage d'eau et d'exploitation d'ouvrages. Dans le même temps, le Syded a été identifié comme un partenaire pour l'accompagnement technique et la réalisation des dossiers administratifs (autorisation d'exploitation des ouvrages, appui au suivi des contrôles réglementaires...).

Salviac : vérification des outils d'autosurveillance de la nouvelle STEU (Station de Traitement des Eaux usées)

Fort de son expertise sur la vérification de la chaîne de mesure métrologique des dispositifs d'assainissement, le Syded a été sollicité pour le contrôle des outils d'autosurveillance de la nouvelle station de traitement des eaux usées de Salviac. Habituellement réalisé après la mise en service, ce

contrôle a été réalisé en phase de travaux pendant que les entreprises étaient encore sur place. Il a permis de mettre en évidence des problèmes de conception qui ont pu être corrigés rapidement pour assurer une mise en service optimale de l'équipement en septembre 2025.

Des boues activées vers les filtres plantés de roseaux

Le Syded a accompagné la commune de Montfaucon dans l'évolution du mode de traitement des eaux usées et des boues de sa STEU. Elle fonctionnait initialement sur un principe de boues activées qui a été remplacé par un système à filtres plantés de roseaux, plus pertinent pour cette installation. Une attention particulière a été portée à la dimension environnementale du projet avec des actions spécifiques pour préserver certaines espèces présentes (grenouilles, hérissons...). La mise en service a eu lieu en mars 2025.

La recherche des PFAS élargie aux STEU (Station de Traitement des Eaux usées)

La réglementation impose progressivement la recherche de PFAS dans plusieurs domaines d'application. Après l'eau potable, ce sont désormais les stations de traitement des eaux usées qui sont concernées, à commencer par celle de plus de 10 000 EH. Les trois STEU concernées sur le territoire (Cahors, Figeac, Saint-Céré) feront donc l'objet d'une mission de recherche mutualisée par le Syded en 2026.

Une charte de l'ANC pour regrouper les entreprises

Depuis 2011 le Syded assure l'animation de la charte de l'assainissement non collectif. Cette dernière vise à améliorer le service rendu aux usagers grâce à une meilleure collaboration entre collectivités gestionnaires et organisations professionnelles (CAPEB et FBTP). Cette charte permet de vérifier et valider la qualité du travail d'environ 80 entreprises (une dizaine sur la fourniture de « granulats assainissement » et environ 70 sur l'installation des systèmes d'ANC). Cet outil permet d'orienter les 56 000 propriétaires disposant d'un système d'ANC vers les entreprises sérieuses et adhérentes à la charte. Cette année, le Syded a organisé trois réunions d'animation à destination des techniciens des SPANC du territoire.

Une forte présence sur le terrain



77 visites

de mesures d'autosurveillance réglementaire

184 visites

simples

185 visites

avec analyses

17 visites

de vérification de l'autosurveillance des points de déversements

Répartition des interventions des techniciens du Syded sur les systèmes d'assainissement

44 visites d'ouvrages sur l'eau potable

31 contrats de DSP suivis (23 en eau potable et 8 en assainissement)

112 RPQS produits pour le compte des adhérents (83 sur l'assainissement et 29 sur l'eau potable)

34 dossiers administratifs traités : 14 EDCH « autorisation Eau Destinée à la Consommation Humaine », 16 CVM et 4 PGSSE

CONCRÉTISER LES PROJETS DES ADHÉRENTS

Le Syded intervient en assistant à maîtrise d'ouvrage ou maîtrise d'œuvre pour tous types de projets portés par ses adhérents.

Une canalisation qui traverse le Lot

Le Syded est intervenu comme maître d'œuvre auprès du Syndicat d'eau potable de Francoulès sur le renouvellement d'une canalisation d'eau potable qui alimente la commune d'Arcambal. La singularité de ce projet, plutôt rare, réside dans le fait que la canalisation traverse la rivière Lot.

Ce chantier a nécessité la coordination de plusieurs entités publiques et privées :

- > Une entreprise de VRD qui a assuré le renouvellement de 500 m de réseau, dont 170 m immergés et posés au fond du Lot ;
- > Les plongeurs d'une entreprise spécialisée, qui ont finalisé l'installation de la canalisation lestée et sous pression ;
- > Le service navigation de la DDT, gestionnaires des autorisations administratives liées à la navigation qui a été interrompue pendant une semaine.

Cette nouvelle canalisation permettra de fiabiliser l'alimentation en eau potable de la commune d'Arcambal (1 000 habitants) depuis les ressources de la Bouriane et de Fontpolémie (Cabrerets).

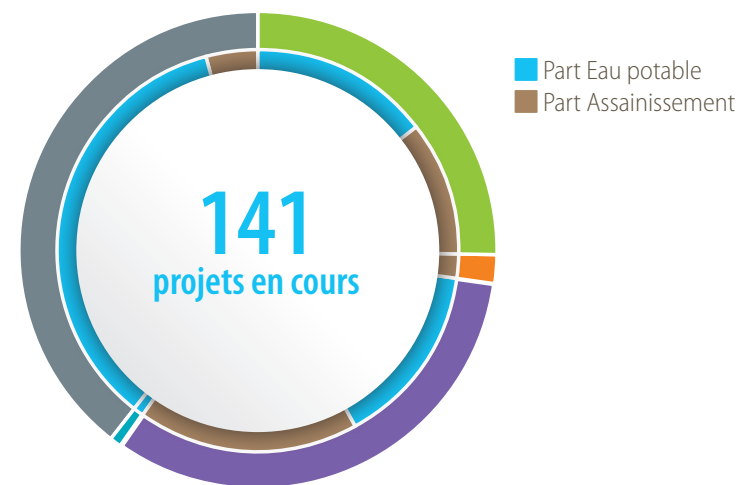
Coût total du projet : 360 000 € financés par le Syndicat d'eau potable de Francoulès.

Recherche des Chlorures de Vinyle Monomère (CVM)

Conformément à la réglementation, les collectivités gestionnaires de l'eau potable doivent rechercher la présence de CVM dans leurs réseaux et agir en conséquence. Le Syded accompagne ses adhérents sur ce sujet. La phase d'état des lieux a été finalisée cette année et va laisser place à la réalisation de travaux en priorisant les investissements sur les zones les plus exposées à ce risque.

Prolongement de l'interconnexion pour le secteur du sud Ségala

En lien avec le schéma départemental d'Alimentation en Eau Potable, le Syded a travaillé auprès du Syndicat mixte du Limargue et Ségala pour sécuriser l'alimentation en eau potable d'une partie de son territoire. Après une première phase de travaux d'interconnexion, une seconde a été finalisée pour fiabiliser, surtout en période estivale, la distribution d'eau dans le secteur du Sud Ségala depuis la ressource de Gintrac.



Études et plans d'action

75 opérations (51 sur l'eau potable et 24 sur l'assainissement)

Accompagnement complet (ouvrage + réseau)

3 opérations sur l'assainissement

Ouvrages (traitements, réservoirs...)

30 opérations (12 sur l'eau potable et 18 sur l'assainissement)

Réseaux (renforcement, interconnexion...)

33 opérations (31 sur l'eau et 2 sur l'assainissement)



ASSURER LA PRODUCTION D'EAU POTABLE

Objectif qualité

Les équipements de production d'eau potable ont été régulièrement contrôlés par l'ARS : 2 fois pour Fontpolémie (Station rattachée au SMAEP de Francoulès) et 7 fois pour Landenouze (Station rattachée à la commune de Cajarc). Les contrôles des paramètres bactériologiques ont tous été conformes sur les deux sites de production. Les contrôles des paramètres physico-chimiques (turbidité) ont été conformes à 100 % sur Fontpolémie et à 86 % sur Landenouze. Il convient malgré tout de relativiser ce dernier résultat, puisque les contrôles ont été effectués lors de périodes où les conditions climatiques étaient défavorables (pluviométrie). Les mesures d'autocontrôle continu réalisées par le Syded en temps réel montrent que la turbidité a été conforme pendant 91 % du temps.

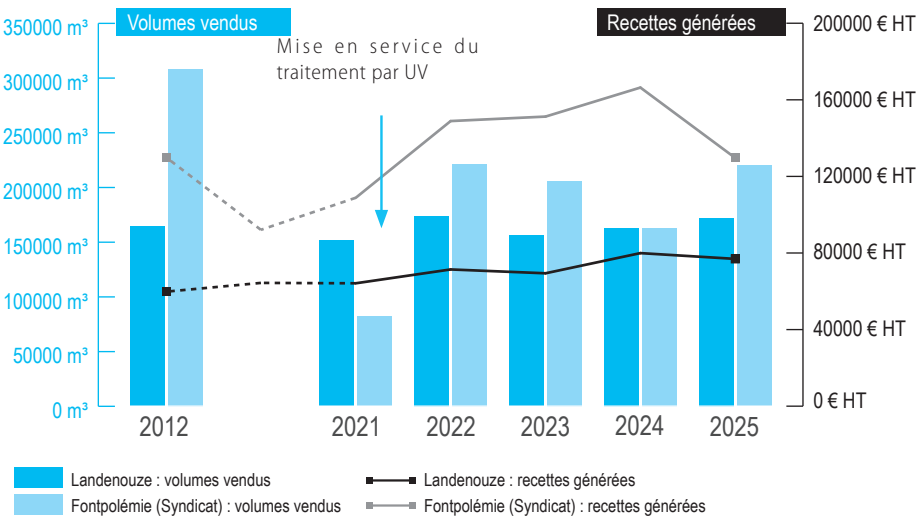
Lancement des travaux de l'unité d'ultrafiltration de Cajarc

La ressource en eau de Landenouze est sujette aux épisodes de turbidité compte tenu de ses caractéristiques karstiques. Ce problème, identifié depuis plusieurs années, avait amené le Syded à entamer une réflexion dès 2016 pour construire un système de filtration adapté.

Le projet entre désormais dans une phase opérationnelle avec le début des travaux réalisés en 2025. Ils doivent se poursuivre jusqu'à l'été 2026 pour une mise en service prévue à l'automne. Le système retenu repose sur un système d'ultrafiltration capable de stopper les impuretés jusqu'à 0,1 micron, éliminant au passage la grande majorité des particules, virus et autres microbes. Cette filtration physique permettra de diminuer de manière importante la chloration de l'eau pour garantir sa potabilité jusqu'à l'utilisateur.

Ce projet, subventionné par l'Agence de l'eau Adour-Garonne et le Conseil départemental, s'inscrit dans la stratégie territoriale de l'État pour garantir la production d'eau potable en qualité et en quantité à horizon 2040.

Volumes d'eau vendus et recettes générées



- > Annexe 30 – Exploitation eau potable Landenouze
- > Annexe 31 – Exploitation eau potable Fontpolémie



UNE GESTION DÉPARTEMENTALISÉE DES BOUES D'ÉPURATION

132
analyses de boues
effectuées

Prioriser le retour au sol

Le Syded et ses adhérents partagent la volonté de favoriser le retour au sol des boues pour bénéficier de leur pouvoir fertilisant. C'est aussi la solution la plus pertinente sur le plan environnemental grâce à la proximité des parcelles agricoles, mais également d'un point de vue financier.

Retour à la normale pour les boues de Cahors

Pendant plusieurs années, les boues issues de la STEU de Cahors étaient fortement chargées en cuivre, rendant impossible leur retour au sol. Suite à un travail de longue haleine engagé avec le Grand Cahors sur l'exploitation de l'équipement, le problème a été résolu en 2025. La fréquence d'analyse a été doublée (tous les 15 jours au lieu d'une fois par mois) et confirme la baisse du taux de cuivre. Les boues peuvent désormais être traitées par compostage.

Vers un regroupement des plans d'épandage ?

Des échanges sont en cours avec les services de l'État pour favoriser les regroupements de plans d'épandage à de plus grandes échelles. Cette évolution permettrait d'optimiser la gestion des boues et de pallier les ajouts ou retraits de parcelles sans refaire les plans systématiquement.



69 %
par compostage
MB : 6 326 t/MS : 1 085 t

27 %
par épandage
MB : 2 308 t/MS : 122 t

3,5 %
par dépotage
MB : 297 t/MS : 12 t

0,5 %
par élimination des déchets ultimes
MB : 132 t/MS : 7 t

MB : Matière Brute prise en charge (liquide, pâteuse ou solide)
MS : Matière Sèche

> Annexe 33 – Localisation des STEU et représentation de leur filière d'élimination

GARANTIR LA PRÉSERVATION DU MILIEU NATUREL

Une surveillance de la qualité des eaux de surface

Le Syded est un acteur majeur pour améliorer la connaissance du milieu aquatique naturel. Il effectue un suivi permanent, de terrain, sur les 40 principaux cours d'eau du département. Il contribue activement aux différents réseaux de suivi de la qualité des milieux aquatiques : réalisation des prélèvements, analyses et bancarisation pour le compte de l'Agence de l'eau et des services de l'État. Ces données remontent jusqu'au niveau européen pour le suivi des masses d'eau.

Un territoire préservé sur les nitrates

Le Lot est un territoire préservé sur beaucoup d'aspects. C'est notamment le cas sur la présence de nitrates dans les cours d'eau. Les dernières données publiées par l'Agence de l'eau Adour-Garonne révèlent une qualité d'eau bonne ou très bonne sur 91 % des points de prélèvements en ce qui concerne l'altération de nutriments. En trop grandes quantités, les nitrates sont responsables d'une croissance accrue des végétaux, responsable de l'eutrophisation.

Pour les cours d'eau dont la qualité est altérée, c'est principalement le fonctionnement des STEU (Stations de Traitement des Eaux Usées) qui est en cause. Des actions sur les équipements concernés sont en cours pour réduire ces pressions polluantes.



Un nouveau Pavillon Bleu à Gourdon

La baignade Écoute s'il pleut de Gourdon a obtenu le label Pavillon Bleu pour la première fois en 2025. Le Syded a accompagné la commune sur les parties gestion de la baignade et qualité d'eau et gestion des déchets. Ce plan d'eau rejoint deux autres Pavillons Bleus lotois, avec les lacs de Montcuq et Catus.

Un nouveau réseau de mesure sur le nord du Lot

Grâce à un partenariat avec le Syndicat Mixte Dordogne Moyenne Cère Aval (SMDMCA), le Syded s'implique dans l'amélioration de la connaissance du milieu aquatique et l'acquisition de données sur les pesticides en tête de bassin (la Bave, la Cère et le Ressègue). Cette collaboration bénéficie du financement de l'Agence de l'eau et se veut complémentaire au partenariat établi avec le Syndicat mixte Célé Lot médian depuis de nombreuses années.



1405
prélèvements effectués

42 000
résultats d'analyses

UNE GESTION ACTIVE DES BAINNADES EN MILIEU NATUREL

Le Syded établit des prévisions à l'échelle départementale et couvre l'intégralité des baignades officielles recensées. Pour les responsables des zones de baignades (PREB), l'accompagnement se traduit par la mise à disposition de signalétique, de l'affichage réglementaire, mais aussi par la diffusion quotidienne du bulletin Inf'eau loisirs. Le Syded réalise également les profils de baignade de chaque site (document obligatoire).



Inf'eau loisirs : un outil au service du développement touristique

Pendant la période estivale, le site infeauloisirs.fr donne, chaque jour, les conditions pour la baignade et les activités de loisirs sur les 350 km de rivières et les 7 plans d'eau. Ce dispositif, par son ampleur départementale, est le seul du genre en France.

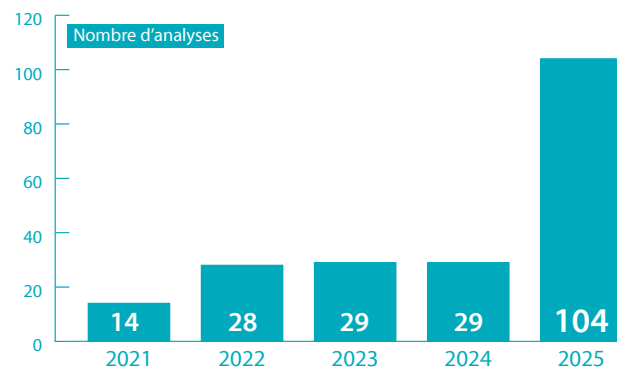
Les responsables des zones de baignade officielles et les professionnels du tourisme (loueurs de canoë, hébergeurs, offices de tourisme...) ont ainsi accès aux prévisions quotidiennes concernant les conditions météo et la qualité prévue sur les plans d'eau et les rivières lotoises. Inf'eau loisirs propose également des outils de communication destinés au grand public, notamment via les offices du tourisme lotois.

Ces informations conseillent d'anticiper tout risque de dégradation de la qualité des eaux et permettent aux collectivités de prendre un arrêté d'interdiction de baignade si nécessaire. Le dispositif, conçu par le Département en 2003, est géré par le Syded depuis 2011 avec un financement de l'Agence de l'eau et du Département.

Surveillance accrue des cyanobactéries

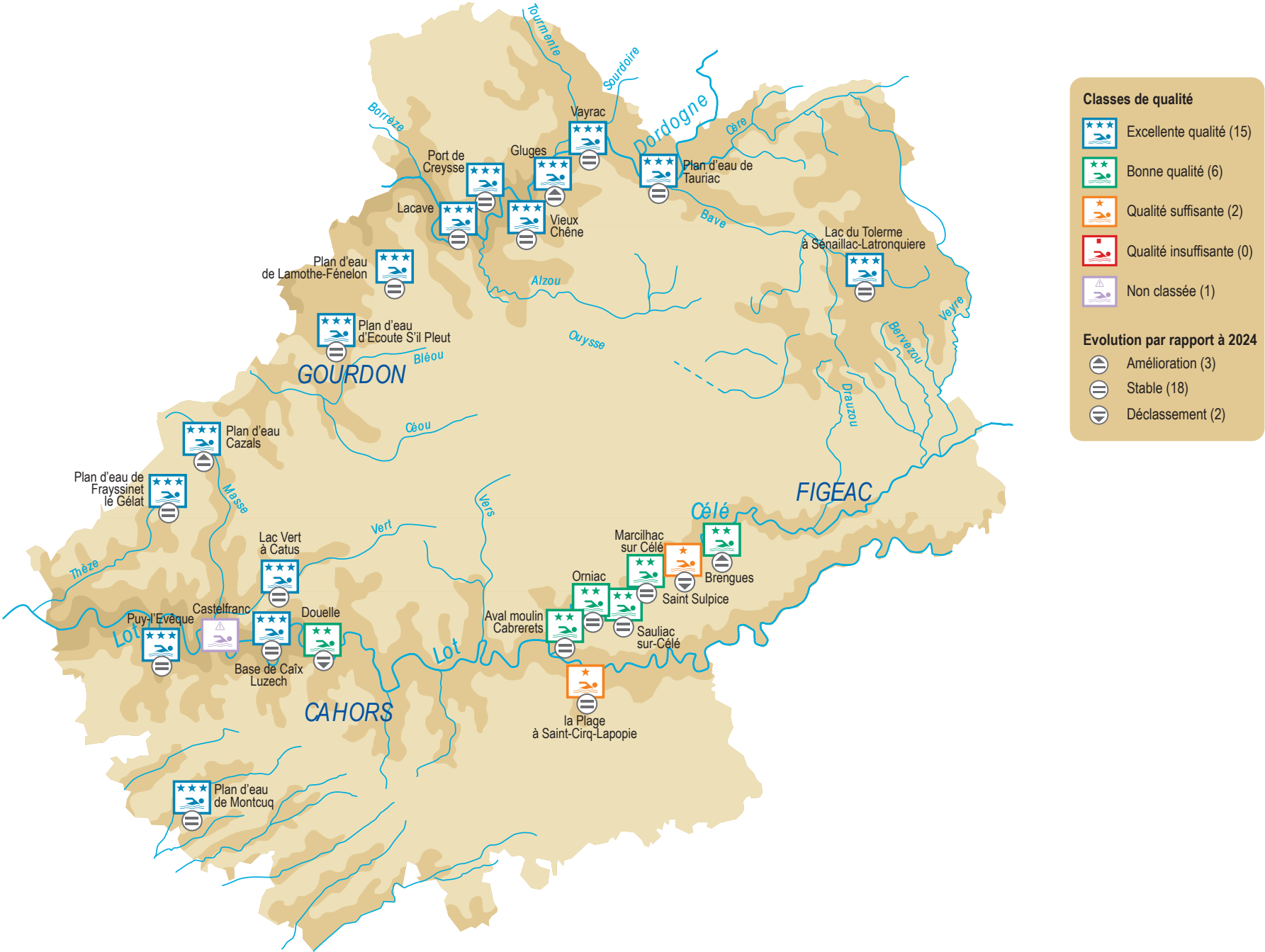
Le changement climatique accélère la prolifération de cyanobactéries sur les baignades du territoire.

- Poursuite du suivi satellitaire sur les lacs du Tolerme et de Catus afin de prévenir le développement des cyanobactéries ;
- Augmentation des campagnes de mesures sur les plans d'eau ou baignades qui présentent un risque pendant la saison ;
- Communication grand public par affichage pédagogique et presse locale.

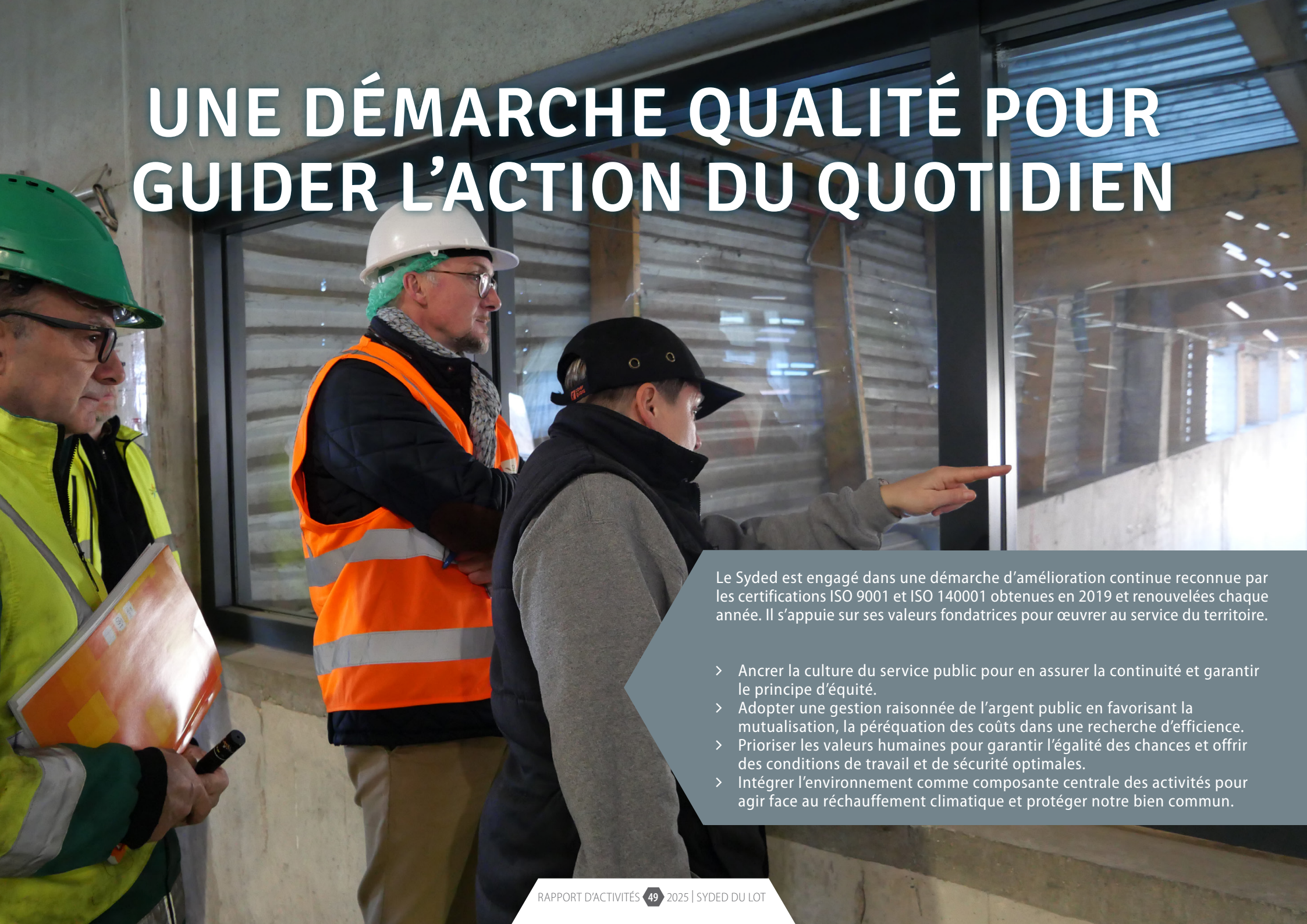


Contrôle des cyanobactéries

Classement ARS de la qualité des eaux de baignade



UNE DÉMARCHE QUALITÉ POUR GUIDER L'ACTION DU QUOTIDIEN



Le Syded est engagé dans une démarche d'amélioration continue reconnue par les certifications ISO 9001 et ISO 14001 obtenues en 2019 et renouvelées chaque année. Il s'appuie sur ses valeurs fondatrices pour œuvrer au service du territoire.

- › Ancrer la culture du service public pour en assurer la continuité et garantir le principe d'équité.
- › Adopter une gestion raisonnée de l'argent public en favorisant la mutualisation, la péréquation des coûts dans une recherche d'efficience.
- › Prioriser les valeurs humaines pour garantir l'égalité des chances et offrir des conditions de travail et de sécurité optimales.
- › Intégrer l'environnement comme composante centrale des activités pour agir face au réchauffement climatique et protéger notre bien commun.

UN PARC D'ÉQUIPEMENTS INDUSTRIELS

Le Syded gère la totalité de son activité en régie. Cela signifie qu'il construit et exploite l'ensemble de ses sites industriels, chose rare pour une collectivité publique. Ce fonctionnement permet de maîtriser les activités grâce aux compétences et ressources internes. Cela garantit aussi une activité économique pour le territoire, créatrice de valeur et d'emplois.

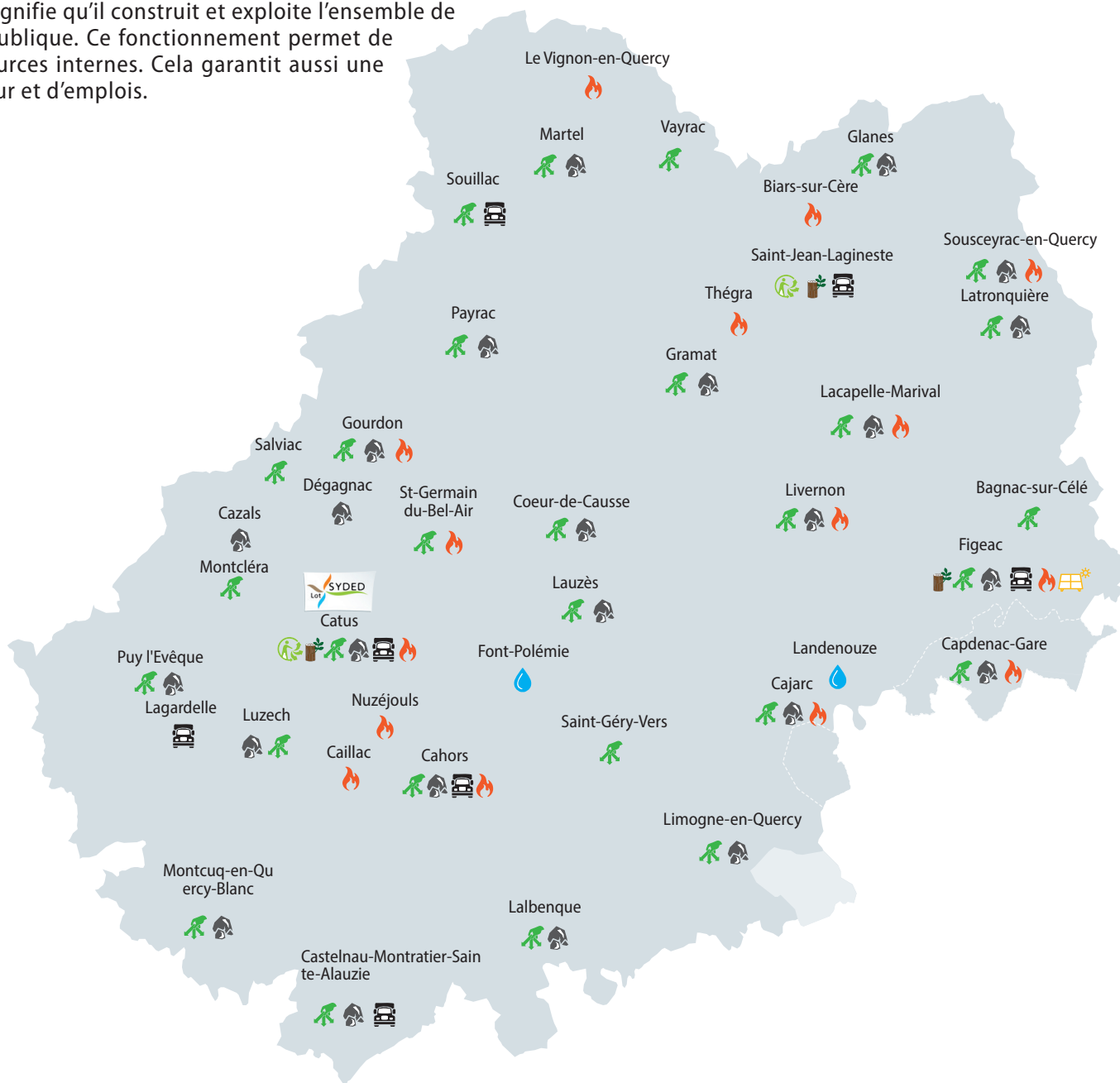
Équipements fixes

-  2 centres de tri
-  29 déchèteries
-  3 plateformes de compostage et de valorisation du bois
-  7 quais de transfert
-  24 ISDI ou assimilés (gravats)
-  15 réseaux de chaleur au bois
-  2 unités de production d'eau potable
-  Production photovoltaïque

 Siège

Équipements mobiles

- 6 tracteurs routiers et 9 semi-remorques
- 18 camions polybennes
- 9 remorques poids lourds
- 44 engins (manutention, excavation, chargement, compactage)
- 3 broyeurs et 1 crible
- 64 véhicules légers, dont 9 électriques et 1 hybride
- 357 bennes



L'HUMAIN AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS

L'humain et l'environnement ont toujours été au cœur des préoccupations du Syded. La structure est engagée dans une démarche RSE (Responsabilité Sociétale de l'Entreprise) depuis plusieurs années et se positionne comme un acteur social majeur du territoire.

Agents au service de l'environnement et des Lotois

En Équivalent Temps Plein (ETP)

Activité déchèterie : 42^{ETP} → 15 %

Activité logistique/platforme : 30^{ETP} → 11 %

Activité centre de tri : 107^{ETP} → 38,5 %

Activité cycle de l'eau : 24^{ETP} → 8,5 %

Activité bois-énergie : 11^{ETP} → 4 % de l'effectif

Activité entretien & maintenance : 13^{ETP} → 4,5 %

Services supports : 52^{ETP} → 18,5 %



Renforcement des mesures de prévention des addictions

Le Syded a toujours mis en œuvre une politique de prévention des risques pour protéger ses agents. Au delà de la suppression de toute boisson alcoolisée sur les lieux de travail, des mesures de prévention contre les conduites addictives ont été renforcées ces dernières années :

- campagnes de communication régulières comme le « Dry January »,
- modification du règlement intérieur donnant la possibilité de procéder à des tests de dépistage (alcool et stupéfiants). En 2025, des contrôles préventifs d'alcoolémie ont été réalisés auprès de tous les agents.

Cette démarche s'est également matérialisée par la signature d'une charte avec l'État via la mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA) en mars 2025.



Un engagement social et territorial fort sur le recrutement

48 nouveaux collaborateurs (CDD et CDI), ont rejoint le Syded en 2025 autour de trois piliers stratégiques :

- > Un ancrage local puissant : fidèle à sa mission de service public, le Syded recrute au cœur de son territoire avec 94 % des embauches réalisées dans le Lot.
- > La valorisation de l'expérience : les seniors (45 ans et +) représentent un quart des recrues. Le Syded mise sur leur expertise en leur offrant une stabilité renforcée (50 % de CDI pour cette catégorie).
- > Une inclusion exemplaire : avec 6,25 % de recrutements de travailleurs en situation de handicap (RQTH), le Syded remplit sa mission sociale (taux de Travailleurs Handicapés au Syded en 2025 : 10,39 %), prouvant que les métiers techniques sont accessibles à tous.
- > Une égalité salariale Femme - Homme quasi parfaite (index égalité Femme-Homme 2025 à 99%).



LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT COMME FIL CONDUCTEUR

Engagement environnemental

La préservation de l'environnement est au cœur des missions du Syded. L'ensemble de ses activités étant étroitement lié aux enjeux environnementaux, le SYDED s'est engagé dans une démarche d'amélioration continue, concrétisée par l'obtention de la certification ISO 14001 en 2019, renouvelée chaque année depuis.

L'évolution de cette norme en 2024 renforce encore les exigences en matière de prise en compte des impacts du changement climatique dans la gestion et la conduite des activités. Conscient de ces enjeux depuis de nombreuses années, le Syded intègre déjà ces préoccupations au quotidien et oriente ses actions dans une logique de responsabilité environnementale durable.

Ainsi, l'engagement environnemental constitue non seulement une obligation, mais également une valeur fondamentale qui guide l'ensemble de ses décisions. Elle est un des 4 axes de la politique générale du SYDED.

Études d'impact environnemental

Le SYDED réalise des études d'impact environnemental afin d'intégrer les enjeux liés à l'environnement, dont la préservation de la biodiversité dans les projets (adduction d'eau potable, demande de renouvellement pour l'exploitation des ISDI...). Ces analyses permettent d'évaluer les effets potentiels de ses activités, de valider les pratiques mises en œuvre et d'identifier des pistes d'amélioration continue.

Par exemple, en 2025, un suivi naturaliste a été réalisé sur la nouvelle STEU de Montfaucon. Cet audit a permis de vérifier l'efficacité des mesures de prévention prises lors de la réalisation du projet : respect des zones à protéger, efficacité des mesures de repeuplement, migration effective des amphibiens...

Décarbonation du parc roulant

Le Syded poursuit sa stratégie de décarbonation du parc roulant. Les renouvellements de véhicules sont prioritairement réalisés par des électriques.

En 2025, les 9 véhicules électriques du Syded ont parcouru près de 106 000 km.

Des contrôles réglementaires très réguliers

L'année a été marquée par un nombre particulièrement important d'inspections menées ou mandatées par la DREAL.

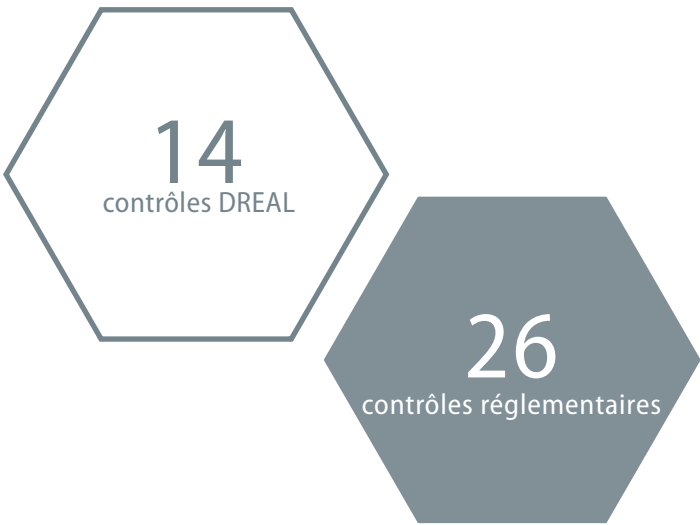
Ces interventions ont permis de vérifier la conformité des activités du Syded aux exigences environnementales en vigueur. Malgré la complexité de certaines dispositions réglementaires et les difficultés d'interprétation qu'elles peuvent parfois engendrer, les conclusions sont globalement positives.

Les observations formulées concernent principalement quelques axes d'amélioration, notamment en matière de régularisation foncière et de mise en œuvre des obligations légales de débroussaillage (OLD).

De nombreux paramètres environnementaux suivis

Chaque année, ce sont plus de 600 paramètres environnementaux qui sont analysés dans des domaines très variés : foudre, bruit, rejets des eaux, rejets atmosphériques, consommation d'énergie et d'eau, suivi topographique de certains sites, analyses de lixiviats et de biogaz sur nos anciens centres d'enfouissement technique, etc.

La plupart des résultats sont transmis aux autorités compétentes.



RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ INCENDIE

L'incendie est le principal risque pour les installations de gestion de déchets, particulièrement dans nos usines de tri du fait de la présence potentielle de produits non dangereux (batteries lithium, produits inflammables ou réactifs). Chaque année, le Syded investit et forme ses agents pour prendre en compte ce risque sur l'ensemble de ses sites.

Des formations régulières pour maintenir la compétence

Chaque année, plusieurs dizaines d'agents sont formés aux différents outils de défense incendie installés sur les sites d'exploitation. En 2025, plusieurs formations ont été réalisées : manipulation d'extincteur avec générateur de flammes, utilisation du groupe motopompe de première intervention, des RIA et de la centrale incendie.

Des stress-tests pour mesurer les capacités de réaction

Le facteur humain est déterminant dans la détection et la bonne gestion des départs de feu. Pour tester les capacités d'intervention des équipes dans des conditions réelles, 4 stress-tests (simulation de départ incendie à l'aide d'un fumigène) ont été réalisés en 2025. Que ce soit dans les centres de tri, en déchèterie ou dans les locaux administratifs, à chaque fois, les procédures ont été appliquées, confirmant la bonne formation des agents face à ce type de risque.

De nouveaux équipements de protection

En 2025, le Syded a investi dans plusieurs outils pour augmenter sa protection incendie.

En premier lieu, des outils pour mieux détecter et prévenir le risque. Pendant l'été 2025, période la plus sensible en termes de risque incendie, un système autonome de surveillance thermique a été testé à Saint-Jean-Lagineste.

En parallèle, le déploiement du système Firerover installé dès 2023 s'est poursuivi. Plusieurs extensions ont été ajoutées sur le tapis d'alimentation et dans le nouveau hangar de stockage à Saint-Jean-Lagineste. D'autres suivront en 2026. Des caméras thermiques fixes ont été ajoutées pour couvrir des zones identifiées à risque.

Les moyens de lutte contre les incendies ont été renforcés avec la mise en place de nouvelles bâches qui permettent d'assurer 140 m³ de réserve d'eau supplémentaires à Catus et Saint-Jean-Lagineste. La rénovation des lagunes sur la base de Saint-Jean-Lagineste a également été entreprise. L'action se poursuit en 2026 et permettra, à terme, de sécuriser 1 300 m³ d'eau disponible pour la défense incendie.



Exercice de simulation de départ incendie ("stress-test")
au centre de tri de Saint-Jean-Lagineste



UNE GESTION BUDGÉTAIRE RAISONNÉE

Le Syded dispose de 5 budgets distincts, un pour chaque domaine d'activité : Déchets, Énergies renouvelables, Assainissement, Eau potable, Eaux naturelles. Avec 5 domaines de compétences regroupés sous une seule entité, toute la structure est mutualisée (direction, services supports...).

➤ Budget de fonctionnement global

Par activité :



33,2 M€

Déchets – 83 %

4,1 M€

Énergies renouvelables – 10 %

1,6 M€

Assainissements – 4 %

0,8 M€

Eau potable – 2 %

0,4 M€

Eaux naturelles – 1 %

Par poste de dépense :



12,8 M€

Traitement des déchets (refus, encombrants, OMR, boues...) – 32 %

14,3 M€

Masse salariale – 36 %

8,6 M€

Charges courantes – 21 %

4,4 M€

Charges financières et amortissements – 11 %

Les arrondis peuvent occasionner des approximations

➤ Budget Déchets

- Annexe 1 – Dépenses, soutiens et ventes activité déchets
- Annexe 3 – Montant des principales prestations rémunérées à des entreprises
- Annexe 4 – Tarifs compétence « déchets » 2025



Dépenses :

11,4 M€
Transport et traitement – 38 %

2,6 M€
Charges courantes – 9 %

12,3 M€
Masse salariale – 40 %

4 M€
Charges financières
et amortissements – 13 %



Recettes :

24,8 M€
Participation des adhérents – 76 %

5,2 M€
Soutiens éco-organismes – 16 %

1,1 M€
Ventes de matériaux – 3 %

1,4 M€
Autres – 5 %

* Hors amortissements contractés

Chute des prix de reprise des matériaux

Les cours des matériaux recyclés sont très instables et influencés par le marché mondial. Globalement, une baisse importante des prix de reprise a été constatée sur l'année 2025.

➤ Coût aidé des services déchets

> Annexe 2 – Coût complet activités déchets

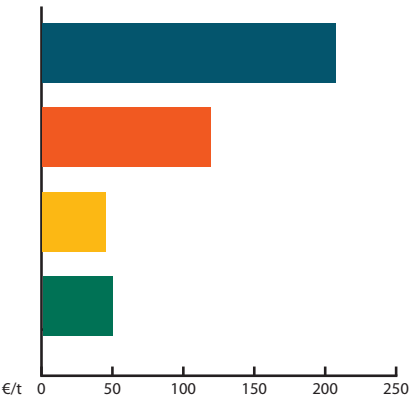
Par habitant (pop. DGF) :



- 36,48 €
Traitement des déchets résiduels
- 31,90 €
Accès en déchèterie
- 6,31 €
Tri et traitement des emballages et papiers
- 1,94 €
Ramassage et recyclage du verre
- 4,11 €
Prévention
- 10,28 €
Administration

	2022	2023	2024
Déchets résiduels	32,30 €	39,69 €	34,84 €
Accès déchèterie	33,75 €	37,99 €	31,95 €
Tri emballages	4,25 €	5,42 €	8,69 €
Ramassage verre	1,60 €	1,10 €	1,54 €
Prévention			4,51
Administration			10,28
Total par habitant	71,90 €	84,20 €	91,81 €

À la tonne :



- 206,73 €
Traitement des déchets résiduels
- 118,65 €
Accès en déchèterie
- 44,49 €
Tri et traitement des emballages et papiers
- 49,27 €
Ramassage et recyclage du verre

	2022	2023	2024
Déchets résiduels	172,45 €	220,70 €	196,54 €
Accès déchèterie	113,56 €	127,37 €	103,90 €
Tri emballages	32,36 €	41,03 €	62,13 €
Ramassage verre	39,51 €	28,38 €	38,91 €

➤ Budget Énergies renouvelables

➤ Annexe 10 – Tarifs bois-énergie 2025



Dépenses :

0,64 M€	Achat de bois – 17 %
1,06 M€	Charges financières et amortissements – 27 %
0,54 M€	Masse salariale – 14 %
1,02 M€	Charges courantes – 26 %
0,5 M€	Fluides – 13 %
0,12 M€	Fiscalité – 3 %

Recettes :



2,6 M€	Vente de chaleur – 67 %
1 M€	Abonnements – 25 %
0,3 M€	Autres – 8 %

* Hors amortissements contractés

➤ Budget Cycle de l'eau

➤ Annexe 32 – Tarifs cycle de l'eau 2025



Dépenses :

1,34 M€	Masse salariale – 48 %
0,57 M€	Transport et traitement des boues – 21 %
0,52 M€	Fonctionnement – 19 %
0,31 M€	Frais d'analyses – 11 %
0,03 M€	Amortissements – 1 %

Recettes :



1,9 €	Participation des collectivités – 66 %
0,49 M€	Soutien Agence de l'eau – 17 %
0,23 M€	Soutien Département du Lot – 8 %
0,25 M€	Abonnement et vente d'eau potable – 9 %

Budget eau potable :

Dépenses : 794 545 €/Recettes : 761 164 €

Budget Assainissement :

Dépenses : 1 545 187 €/Recettes : 1 657 600 €

Budget Eaux naturelles :

Dépenses : 435 799 €/Recettes : 506 610 €

Liste des annexes en complément

DÉCHETS

- > Annexe 1 – Dépenses, soutiens et ventes – Activité déchets
- > Annexe 2 – Coût complet activité Déchets
- > Annexe 3 – Montant des principales prestations rémunérées à des entreprises
- > Annexe 4 – Tarifs compétence « déchets » 2025
- > Annexe 5 – Tonnage de déchets traités par collectivité adhérente ou cliente
- > Annexe 6 – Qui fait quoi dans le Lot
- > Annexe 7 – Traitement des déchets collectés en déchèterie
- > Annexe 8 – Fréquentation par déchèterie
- > Annexe 9 – Carte des adhérents déchets

ÉNERGIE

- > Annexe 10 – Tarifs bois-énergie 2025
- > Annexe 11 – Récapitulatif chiffré des 15 réseaux
- > Annexe 12 – Chaufferie de Caillac
- > Annexe 13 – Chaufferie du Vignon-en-Quercy
- > Annexe 14 – Chaufferie de Cajarc
- > Annexe 15 – Chaufferie de Biars-sur-Cère
- > Annexe 16 – Chaufferie de Sousceyrac-en-Quercy
- > Annexe 17 – Chaufferie de Catus
- > Annexe 18 – Chaufferie de Saint-Germain-du-Bel-Air
- > Annexe 19 – Chaufferie de Figeac (Nayrac)
- > Annexe 20 – Chaufferie de Livernon
- > Annexe 21 – Chaufferie de Cahors (Cabessut)
- > Annexe 22 – Chaufferie de Thégra
- > Annexe 23 – Chaufferie de Lacapelle-Marival
- > Annexe 24 – Chaufferie de Gourdon
- > Annexe 25 – Chaufferie de Nuzéjols
- > Annexe 26 – Chaufferie de Capdenac-Gare

EAU

- > Annexe 27 – Carte des adhérents eau potable
- > Annexe 28 – Carte des adhérents assainissement et boues
- > Annexe 29 – Carte des adhérents ANC
- > Annexe 30 – Exploitation eau potable Landenouze
- > Annexe 31 – Exploitation eau potable Fontpolémie
- > Annexe 32 – Tarifs cycle de l'eau 2025
- > Annexe 33 – Localisation des STEU et représentation de leur filière d'élimination

LEXIQUE

AEP : Adduction d'Eau Potable ou Alimentation en Eau Potable.

Agence de l'Eau : Établissement public de l'État qui a pour mission de réduire les pollutions et de protéger la ressource en eau et les milieux aquatiques.

AMO : Assistance à Maîtrise d'Ouvrage. Contrat selon lequel un maître d'ouvrage public fait appel aux services d'une personne publique ou privée pour faire les études nécessaires à la réalisation d'un projet.

ANC : Assainissement Non Collectif

ARS : Agence Régionale de Santé.

Boues : Résidus du traitement des eaux usées, constituées pour l'essentiel d'un mélange d'eau et de matières en suspension.

Coût aidé des services : ensemble des charges (structure, collecte, transport, etc.) moins les produits industriels (ventes de matériaux et d'énergie, prestation à des tiers), les soutiens des éco-organismes (filères à responsabilité élargie des producteurs/REP) et les aides publiques. Ce coût reflète la charge restant à financer par la collectivité.

Déchets assimilés : Déchets issus essentiellement de l'artisanat et du commerce, de même nature que les déchets ménagers avec lesquels ils sont collectés.

DDS : Déchets Diffus Spécifiques. Ce sont des déchets ménagers susceptibles de contenir un ou plusieurs produits chimiques pouvant présenter un risque important pour la santé et/ou l'environnement.

DEA : Déchets d'Éléments d'Ameublement.

DEEE : Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques. Ils se déclinent en 5 familles : gros électroménager froid, gros électroménager hors froid, petits appareils en mélange, écrans et moniteurs, lampes à décharges.

Dépotage des boues : Action de décharger des boues liquides transportées dans une citerne.

DMA : Déchets Ménagers et Assimilés. Ensemble des déchets produits par un usager (ordures ménagères, emballages et papiers recyclables, verre et apports en déchèterie).

DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement.

DSP : Délégation de Service public. Contrat passé par une collectivité qui confie la gestion d'un service public à un opérateur privé.

DUERP : Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels

Eaux de Baignade : Eaux de surface dans lesquelles un grand nombre de baigneurs est attendu et où la baignade n'est pas interdite ou déconseillée de manière permanente (art L1332-2 du Code de la Santé publique).

EH : Équivalent Habitant. Unité de mesure permettant d'évaluer la capacité d'une station d'épuration.

ESAT : Établissement et Service d'Aide par le Travail.

ETP : Équivalent Temps Plein. Unité de mesure qui permet de mesurer la capacité de travail d'une organisation.

FPR : Filtre Planté de Roseaux.

ISDI : Installation de Stockage des Déchets Inertes.

ISDND : Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux.

FNCCR : Fédération nationale des Collectivités Concédantes et Régies.

Quai de transfert : Lieu où transitent les déchets.

LTECV : Loi de transition énergétique pour la croissance verte

Refus de tri : Erreurs de tri éliminées du centre de tri et renvoyées vers les ISDND ou les usines de valorisation énergétique.

Maître d'ouvrage : Personne morale pour laquelle l'ouvrage est construit. Responsable principal de l'ouvrage, il remplit dans ce rôle une fonction d'intérêt général dont il ne peut se démettre.

Maître d'œuvre : Personne ou entité chargée de la conduite opérationnelle de travaux.

Micropolluants : Substances susceptibles d'avoir une action toxique à très faible dose.

NOTRe (loi) : Loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République.

OMR : Ordures Ménagères Résiduelles. Part des ordures ménagères restant après les collectes sélectives (bac marron/gris).

Plaquette : Résultat du broyage de déchets de bois non traités utilisé comme combustible (chaudière bois).

Plaquette forestière : Résultat du broyage par engins mécanisés (broyeurs à couteaux) des rémanents d'une exploitation forestière et d'élague de bords de route.

PREB : Personne Responsable d'une Eau de Baignade (art L1332-3 du Code la Santé Publique).

Risques psychosociaux : Les risques psychosociaux sont définis comme un risque pour la santé physique et mentale des travailleurs. Leurs causes sont à rechercher à la fois dans les conditions d'emploi, les facteurs liés à l'organisation du travail et aux relations de travail.

RPQS : Rapport sur le Prix et la Qualité du Service

SDIS : Service Départemental d'Incendie et de Secours.

SIAEP : Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable.

SPANC : Service public d'Assainissement Non Collectif.

STEU : Station de Traitement des Eaux Usées.

TEP : Tonne Équivalent Pétrole. Unité de mesure de l'énergie utilisée par les économistes de l'énergie pour comparer les énergies. C'est l'énergie produite par la combustion d'une tonne de pétrole moyen, ce qui représente environ 11,6 MWh.

TGAP : Taxe Générale sur les Activités Polluantes.

TMS : Troubles musculo-squelettiques.

UVE : Unité de Valorisation Énergétique

Widget : Application qui s'intègre sur un site internet et qui permet d'afficher des informations venant d'une source externe.



Rapport et annexes disponibles en
ligne sur notre site syded-lot.fr
à la rubrique "Documents"

Syded du Lot

504 route des Matalines
46150 Catus
T. 05 65 21 54 30

syded-lot.fr

Directeur de la publication : Stéphane MAGOT, Président du Syded du Lot.
Infographie/mise en page/préresse : Syded du Lot
Crédits photographiques : Syded du Lot, Freepik